

PREMIER ANNONCEMENT
 Franco pour la Suisse
 Un an fr. 10.-
 Six mois » 5.-
 Trois mois » 2.50
 Pour
 l'expédier le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 10 cent. la ligne.
 Pour les annonces
 d'une certaine importance
 on traite à forfait.
 Prix
 minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES	GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION Rue du Marché, n° 1		
	Du 1er Octobre 1894						Du 1er Octobre 1894								
sont reçus à L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER Rue du Marché, n° 1 LA CHAUX-DE-FONDS et Rue du Collège 309, au Locle.	Arrivées de	m	m	m	m	m	Départs pour	m	m	m	m	m	m	Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.	
	Locle	6 04	8 35	9 50	12 07	1 12	Locle	7 40	8 45	9 50	12 07	1 12	1 17		
	Morteau	—	—	9 50	—	2 18	Morteau	7 40	—	9 50	—	2 18	—		
	Besançon	—	—	9 50	—	2 18	Besançon	7 40	—	9 50	—	2 18	—		
	Brenet au Locle	7 50	9 19	11 36	—	4 50	Brenet du Locle	8 20	—	10 20	12 32	—	2 48		
	Les Ponts	8 30	—	—	4 40	—	Les Ponts	—	10	—	—	2 25	—		
	Neuchâtel	9 43	11 57	—	2 05	—	Neuchâtel	8 14	9 58	—	12 17	1 17	2 28		
	Genève	—	—	—	—	—	Genève	8 14	9 58	—	12 17	—	2 28		
	Bienne	9 05	11 45	12 45	—	3 48	Bienne	8 10	9 55	10 35	12 50	—	3 10		
	Berne	9 05	11 45	12 45	—	3 48	Berne	8 10	9 55	10 35	—	—	3 10		
	Bâle	—	—	—	—	—	Bâle	8 10	9 05	—	12 50	—	4 20		
	Saignelégier	—	—	—	—	—	Saignelégier	—	—	—	—	—	4 20		

— JEUDI 9 MAI 1895 —

La Chaux-de-Fonds

- Foyer du Casino.** — Kinéscope, visible tous les jours. — Voir aux annonces.
- Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e).** — Réunion publique, jeudi 9, à 8 h. du soir.
- Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site).** — Jeudi 9, à 8 1/4 h. du soir: Assemblée administrative.
- Helvetia.** — Répétition générale, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
- Club du Seul.** — Réunion, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, à la Grotte.
- Cazin-Club.** — Réunion, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
- Club des Grabons.** — Réunion, jeudi 9, dès 8 h. du soir, au local.
- Club de la Pive.** — Séance, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
- Union Chorale.** — Répétition, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie du Cardinal.
- Société de jeunes gens L'Amitié.** — Assemblée, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
- Cours de cartonnage.** — Cours, jeudi 9, à 7 1/2 h. du soir, au Collège de la Promenade.
- Société de gymnastique d'hommes.** — Exercices, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
- Société théâtrale L'Aurore.** — Répétition, ce soir, à 8 1/2 h. précises, au local.
- Société fédérale des sous-officiers.** — Leçon, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Alliance évangélique.** — Réunion publique mensuelle, jeudi 9, à 8 1/2 h. du soir, Progrès 48.
- Club du Poté.** — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h. du soir, au Café de la Blague.
- Brasserie du Square.** — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
- Club Excelsior.** — Réunion, vendredi, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Orchestre l'Espérance.** — Répétition, vendredi, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Hautert.
- Orphéon.** — Répétition, vendredi 10, à 8 1/2 h. du soir, au Café Mack.
- Société fédérale de gymnastique L'Abeille.** — Exercices, vendredi 10, à 8 1/2 h. du soir, à la Halle du Collège primaire.
- Bibliothèque du Grutli romand (1^{er} Mars 7 a).** — Ouverture de la bibliothèque, chaque vendredi, de 8 h. à 10 h. du soir.
- C. A. S. (Section Chaux-de-Fonds).** — Réunion, vendredi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local (Place de l'Hôtel-de-Ville 11).
- English conversing Club.** — Friday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier-Mars.
- Echo de la Montagne (section de chant).** — Répétition, vendredi 10, à 8 1/2 h. précises du soir, à Beau-Site.
- Bibliothèque publique.** — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).
- Grütli - Mœnnerchor.** — Gesangstunde, Freitag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

A propos du rachat des chemins de fer

La littérature déjà si abondante du rachat des chemins de fer vient, écrit au *Journal de Genève* son correspondant de Berne, de s'enrichir d'une nouvelle brochure qui paraît destinée à faire un certain bruit en Suisse et qui se distingue avantageusement de beaucoup d'autres publications sur le même sujet par une connaissance approfondie de la matière et par une manière de discuter calme et exempte de parti pris (*Studie über Schweizerische Eisenbahnfragen*. Zurich, Orell Füssli, sans nom d'auteur). Comme les conclusions en sont de nature à jeter un seau d'eau froide sur l'enthousiasme des partisans du rachat immédiat, on peut s'attendre à voir ceux-ci la dénoncer comme une manœuvre de bourse. Ignorez ce qui en est, quel est l'auteur de la brochure et par qui elle est inspirée. Dans la série de publications que la question du rachat va faire surgir, il sera bien difficile de distinguer celles qui sont sincères et celles qui poursuivent un but intéressé. Aussi faut-il se borner à discuter les idées elles-mêmes sans se préoccuper de l'influence qu'elles peuvent exercer sur les cours de la bourse.

Ce que l'on peut remarquer en passant, c'est que ceux qui, jusqu'à présent, en Suisse ont, consciemment ou inconsciemment, servi les intérêts de la spéculation sur les valeurs de chemins de fer, ce sont précisément les partisans d'un rachat précipité et à tout prix et non pas ceux qui ont de tout temps réclamé que la question fût au préalable mûrement examinée sous toutes ses faces, comme le fait l'auteur de la présente étude. Ajoutons que, bien que la brochure soit anonyme, le fait qu'elle ait paru chez Orell Füssli dans la collection des *Schweizer Zeitfragen*, dont les livraisons précédentes contiennent entre autres

des travaux de MM. Cramer-Frey, Olivier Zschokke, F. Lombard, Simon Kaiser, G. Stoll, Eugène Curti, etc., etc., joint à la circonstance que ses conclusions ne manquent pas d'analogie avec celles qui ont été formulées dernièrement par un des membres les plus distingués et les plus compétents de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, est bien de nature à inspirer confiance au public.

La partie la plus longue de la brochure est consacrée à une étude détaillée des cinq principales lignes suisses, étude qui est basée sur les chiffres fournis par la statistique suisse des chemins de fer et qui a pour objet la longueur des réseaux, les frais de construction, le trafic, les recettes et les dépenses de chaque ligne, leur situation financière à l'heure actuelle. Ce chapitre est suivi de deux autres, dont l'un traite des trois grandes lignes des Alpes, le Gothard, le Simplon et le Splügen, et l'autre des lignes secondaires et des moyens de développer les différents réseaux régionaux. Une analyse de ces trois chapitres nous entraînerait beaucoup trop loin. Signalons seulement le fait que l'auteur de la brochure fait entrevoir aux principales lignes suisses des perspectives d'avenir assez réjouissantes et qu'il tient en particulier pour assuré le percement du Simplon suivant le projet actuel.

Le dernier chapitre — celui qui traite du rachat — quoique l'un des plus courts, est sans doute dans l'idée de l'auteur la partie principale de son travail. Il vaut donc la peine de s'y arrêter un peu plus longuement.

L'auteur constate tout d'abord que, malgré le grand nombre de publications et d'articles de journaux qui ont déjà paru sur la nationalisation des chemins de fer, une obscurité à peu près complète règne encore en cette matière. Tout le monde parle du rachat et personne ou à peu près ne se fait une idée claire de ce qu'il faut entendre par là et de la manière dont cette grande action politique et commerciale doit être abordée.

D'abord que veut-on racheter? Seulement les cinq lignes principales, ou veut-on aussi acquérir les petites lignes secondaires, dont beaucoup font de mauvaises affaires? L'idée est assez répandue qu'il ne faut racheter que les cinq grandes lignes: Jura-Simplon, Central, Gothard, Nord-Est et Union-Suisse. Mais encore faut-il savoir comment on veut le faire. Sur ce point il y a une opinion assez nette qui paraît se dégager des discussions publiques: le peuple suisse ne voudra pas acquérir les chemins de fer s'il doit les payer trop cher. Aussi ne consentira-t-il jamais, d'après notre auteur, à se dessaisir, pour le remettre aux autorités fédérales, du droit de fixer définitivement la méthode et le prix du rachat.

Jusqu'à présent trois méthodes ont été discutées; l'achat à l'amiable de la majorité des actions d'une compagnie, le rachat en vertu des concessions et l'expropriation. La brochure les examine toutes trois les unes après les autres. Les deux premiers moyens, dit-elle, ne seront jamais acceptés par le peuple suisse parce qu'ils feraient ressortir les lignes à un prix trop élevé et que le peuple ne consentira jamais à payer un prix qui dépasse la valeur nominale des actions. Son vote dans l'affaire du Central en est la preuve certaine.

Reste l'expropriation, que beaucoup de partisans du rachat mettent aujourd'hui en avant. Mais cette méthode n'est pas si simple qu'elle en a l'air. D'abord, si l'on exproprie les compagnies, on ne pourra pas les empêcher d'appeler comme experts des techniciens et des financiers étrangers qui jugeront de la valeur des lignes suivant des principes tout différents que nos politiciens. Et le tribunal fédéral sera bien obligé de tenir compte de ces expertises. En second lieu la Suisse est, jusqu'à nouvel ordre, un Etat basé sur le droit (*Rechtsstaat*) et un Etat semblable ne peut pas, pour faire une bonne affaire, édicter une loi de circonstance qui lui permette de racheter à bon marché en se constituant en même temps juge et partie. D'ailleurs, si la Suisse voulait se départir de ses traditions de probité et d'honnêteté pour entrer dans cette voie, les propriétaires étrangers d'ac-

tions de chemins de fer suisses invoqueraient certainement l'intervention de leurs gouvernements, et cette intervention ne leur serait pas refusée. Voilà où nous conduirait l'établissement d'une loi d'expropriation qui supprimerait d'anciens droits contractuels (les concessions) pour les remplacer par un droit nouveau ne tenant compte que des intérêts de l'Etat. Sans compter que l'établissement d'une loi semblable serait pleine de difficultés dans la pratique.

L'expropriation n'est donc pas en matière de rachat, le *deus ex machina* que beaucoup de gens affectent de croire. Cette méthode doit donc être écartée comme les deux autres. Mais il en existe, d'après notre auteur, une quatrième: elle consiste dans une entente à l'amiable avec les compagnies en vertu de laquelle les lignes pourraient, dans un délai à déterminer, devenir sans indemnité la propriété de la Confédération dans le courant du siècle prochain; ou, si l'on ne voulait pas attendre aussi longtemps, la Confédération pourrait, en vertu de cette entente, acquérir les lignes à une date plus rapprochée en payant seulement la valeur nominale des actions.

L'auteur de la brochure est persuadé que le peuple suisse aimera beaucoup mieux attendre un peu plus longtemps le rachat et devenir propriétaire des lignes sans frais que de devoir payer immédiatement un prix élevé. En attendant, dit-il, nous ne nous trouvons pas si mal du système actuel: grâce au contrôle et à la pression des autorités fédérales, les compagnies de chemins de fer sont devenues beaucoup plus accessibles aux vœux du public que ne le serait probablement un directeur fédéral des chemins de fer.

L'idée lancée par la brochure qui vient de paraître est intéressante et à coup sûr fort séduisante. C'est dommage seulement que son auteur ne l'ait pas développée un peu plus longuement, afin que l'on puisse se rendre compte de la possibilité de la mise à exécution. Dans tous les cas, on ne peut s'empêcher de la rapprocher de la proposition émise l'autre jour à l'assemblée de l'Union du commerce et de l'industrie par M. Rieter-Bodmer et qui consisterait à obliger les compagnies à procéder d'ici à l'expiration des concessions à un amortissement complet de leur dette. A ce moment, c'est à dire vers le milieu du prochain siècle, la Confédération deviendrait sans frais propriétaire des lignes.

L'« Etude sur les chemins de fer suisses » contient encore une série de considérations sur lesquelles nous reviendrons demain.

Examens pour les apprentis de commerce

La Feuille d'Avis de Neuchâtel reçoit de Neuchâtel, le 6 mai 1895, la lettre suivante: Monsieur le rédacteur,

La question au sujet de laquelle je prends la liberté de vous adresser ces lignes est un peu spéciale et n'intéressera qu'une partie de vos lecteurs, car il s'agit de examens institués par la Société suisse des commerçants pour les apprentis de commerce. Cette institution nouvelle est encore peu connue du public, et méritait d'être appuyée par toutes les personnes qui ont à cœur le développement intellectuel et moral de toutes les classes de la jeune génération.

Depuis quelques années, des efforts considérables ont été faits en Suisse dans le but de mettre l'enseignement commercial au niveau de l'époque actuelle. Pour ne prendre qu'un exemple parmi bien d'autres, la faveur dont jouit l'Ecole de commerce de notre ville en Suisse et à l'étranger, est une preuve que l'enseignement commercial professionnel répondait à un réel besoin.

Malheureusement, la vie a des exigences qui ne permettent pas à tous les jeunes gens que leurs goûts et leurs aptitudes attirent vers les affaires, de passer par une école de commerce; la Confédération, il est vrai, accorde des bourses aux élèves méritants et peu fortunés; cependant il reste bon nombre de jeunes gens qui doivent entrer directement en apprentissage, et, s'ils n'ont pas le bonheur de se trouver chez un patron consciencieux, ils risquent fort de ne pas acquérir un bagage

bien fameux de connaissances. N'ayant pas été dirigés, et livrés à leur inexpérience, ces jeunes gens perdent des années précieuses et sont jetés dans la vie sans être suffisamment armés pour la lutte, lutte qui deviendra toujours plus difficile pour eux; car ils vont rencontrer, quand ils se présenteront pour des places vacantes, les diplômés des Ecoles de commerce, qui obtiendront généralement la préférence, surtout s'il s'agit d'un poste réclamant des connaissances professionnelles solides.

La Société suisse des commerçants, préoccupée de cet état de choses, a étudié la question et on est arrivé à cette conclusion que le meilleur moyen d'engager les apprentis de commerce à travailler à leur développement intellectuel, était d'instituer chaque année, dans toute la Suisse, des examens à la suite desquels un diplôme fédéral sera délivré aux candidats qui auront subi les épreuves avec succès.

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur la grande utilité qu'aura ce diplôme pour ceux qui en seront porteurs; en dehors du plaisir légitime qu'il y a à posséder un titre qu'on a acquis par son travail et sa persévérance, il est incontestable que les apprentis, munis d'un diplôme fédéral, auront par là même une recommandation d'une haute valeur quand ils désireront trouver une place; car, entre deux postulants, le chef de maison donnera évidemment la préférence au porteur d'un titre.

Tandis que dans la Suisse allemande, notamment à Zurich, Saint-Gall et Bâle, la jeunesse qui se destine à la carrière commerciale a répondu avec empressement aux efforts tentés dans le but de lui aider à assurer son avenir, on a montré chez nous plutôt un peu d'indifférence à l'égard de l'institution dont je viens de parler, ce qui provient peut-être de ce qu'on n'a pas suffisamment fait connaître les examens en question. Quelle que soit la cause de cette indifférence, en qualité de Neuchâtelois, je regretterais profondément de ne pas voir nos apprentis de commerce tenir à honneur de se présenter aux examens qui auront lieu en juin prochain dans notre ville. Notre canton occupe un rang très honorable, à plus d'un titre, parmi les autres cantons confédérés, et il importe dans ce domaine comme dans bien d'autres, de ne pas se laisser distancer.

Les jeunes gens ne doivent pas oublier qu'à notre époque de concurrence effrénée, l'avenir appartiendra de plus en plus aux travailleurs, à ceux qui auront su résister aux sollicitations de la paresse et du plaisir sous toutes leurs formes, pour développer le plus possible leurs facultés et leurs talents; car aujourd'hui comme aux premiers jours de l'humanité, l'activité et l'énergie sont les vertus primordiales, essentielles, les vertus viriles qui sont la force des individus et assurent le triomphe des nations.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, avec mes remerciements pour l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à ces lignes, l'assurance de ma considération très distinguée.

P.-E. BONJOUR.

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre de commerce de Lyon enverra prochainement en Chine une mission chargée d'étudier les questions commerciales qui se produiront inévitablement après le règlement de la question sino-japonaise.

— On mandait hier de Bordeaux:

• Le trois-mâts français *Danube*, ayant dix-sept hommes d'équipage, sortait des passes de la Gironde dimanche dernier, à neuf heures du matin, allant au Sénégal avec un chargement de diverses marchandises. Le même jour, à neuf heures du soir, à environ cent vingt milles au large de Cordouan, il fut abordé et coulé par le vapeur anglais *Woodlands*, de la maison Hutchison, de Swansea. Le vapeur abordeur, qui avait éprouvé de graves avaries à l'avant, a fait route immédiatement pour Belle-Isle, où il est en sûreté. De

Belle-Isle, le capitaine du *Danube* a envoyé une dépêche à l'armateur disant que cinq hommes de l'équipage avaient disparu dans l'abordage.

Allemagne. — Le Reichstag a abordé hier la discussion du projet de loi contre les menées révolutionnaires. La Chambre est au grand complet et les tribunes sont comblées. Le chancelier de l'empire prend le premier la parole : il rappelle les motifs qui ont engagé le gouvernement à présenter son projet et constate que son espoir de voir la discussion aboutir à un résultat favorable à ce projet ne s'est pas réalisé. M. de Hohenlohe déclare ne pas comprendre que le projet ait provoqué des assemblées d'indignation. J'ai, dit-il, une trop haute opinion des penseurs allemands pour craindre que jamais le travail que la philosophie allemande accomplit pour le développement de l'humanité puisse être arrêté par des dispositions législatives. C'est, dit-il, la commission qui a introduit des éléments étrangers dans le projet, auquel le gouvernement ne demandait que de renforcer le pouvoir de l'Etat. La commission a étendu le projet à la religion, aux mœurs et, sur certains points, elle l'a affaibli. Le chancelier remercie M. de Levetzow de ses propositions qui substituent aux décisions de la commission des dispositions analogues à celles que demandait le gouvernement. Nous espérons, dit en terminant M. de Hohenlohe, que le Reichstag nous donnera contre la violence des armes plus efficaces que celles dont nous disposons jusqu'ici.

La plupart des orateurs se sont prononcés contre le projet.

— D'après les bruits de couloirs, il existerait déjà une forte majorité contre la loi sur les menées subversives, puisque la Reichspartei et les nationaux-libéraux feraient cause commune avec la gauche libérale pour repousser la loi telle qu'elle a été transformée par le centre. Mais, d'autre part, M. de Levetzow s'emploie à négocier un compromis, afin de sauver les principales dispositions de la loi. Il est donc impossible de prévoir la durée des débats et leur résultat. Les scrutins de mardi ont révélé la présence de 315 députés sur 397. Ce chiffre n'a jamais été atteint depuis l'inauguration du nouveau palais. Les 46 députés socialistes sont présents.

Angleterre. — La police de Scotland Yard a fait ces temps, dans un des quartiers les plus fashionables de Londres, le quartier de Belgravia, une perquisition des plus intéressantes.

Entre autres objets trop nombreux pour être mentionnés, elle a saisi onze planches servant à imprimer des billets de mille francs de la Banque de France, cinq planches pour la fabrication d'obligations de la Compagnie P.-L.-M. et d'autres planches servant également à la fabrication de faux billets ou de fausses valeurs.

— Les beurres australiens font en Angleterre une concurrence de plus en plus redoutable aux produits similaires français. Leur importation, qui n'était en 1890 que de 425,500 francs, s'est élevée en 1893 à 21 millions 766,850 francs.

Un chargement de 850 tonnes de beurre frais d'Australie a encore été débarqué à Londres pendant la semaine écoulée. Placé dans des boîtes de 56 livres hermétiquement fermées et maintenu pendant la traversée à une température de 32 degrés Fahrenheit, le beurre peut arriver à Londres en parfait état,

et le fret n'étant que de 1 penny par livre, il se trouve facilement preneur à 1 shelling la livre en gros.

Etats-Unis. — Les millionnaires américains continuent à combler de leurs libéralités les établissements universitaires des Etats-Unis. M. Seth Low a fait don au collège de Columbia de 5 millions de francs pour la construction, en mémoire de son père, d'une bibliothèque. M. William Shermerhorn donne 1 million et demi de francs pour la construction d'un nouvel édifice destiné aux sciences naturelles. Enfin, le même collège reçoit de M. F.-A. Shermerhorn la bibliothèque Thomas Townsend qu'il a achetée à son intention. Avec les dons princiers qu'il doit déjà à la munificence des particuliers, le Columbia college est une des universités les plus riches du monde.

L'ex-capitaine Dreyfus

Une correspondance de Cayenne au *Rappel* donne des renseignements sur l'existence de l'ex-capitaine Dreyfus aux îles du Salut.

« Arrivé à la Guyane le 9 mars, après avoir occupé seul pendant la traversée la cabine réservée aux femmes transportées, Dreyfus fut emmené par le directeur de l'administration pénitentiaire à l'île St-Joseph, où il fut détenu pendant trois jours, puis transporté à l'île du Diable, qui a été depuis interdite à quiconque.

L'île du Diable était encore, huit jours avant l'arrivée de Dreyfus, le lieu réservé à la léproserie. On a évacué les malheureux qui s'y trouvaient sur un autre point de la Guyane, et on a mis le feu aux huttes qu'ils occupaient.

Cette île est moitié moins grande que l'île Royale. Elle est ombragée à peine par quelques cocotiers, et vingt-cinq minutes suffisent pour en faire le tour. Or, Dreyfus n'en a même pas toute la jouissance.

Le commandant du pénitencier, désirant pouvoir observer de l'île Royale tous les mouvements du prisonnier, a fait planter deux poteaux qui servent de limite à ses promenades, de telle sorte que toute la partie Nord de l'île, où une évasion pourrait à la rigueur être tentée, lui est interdite, et qu'il n'a pas la consolation d'aller s'asseoir sur le vieux banc de pierre où Delescluze aimait, pendant sa détention, à aller s'étendre et rêver.

La case est une petite maisonnette de bois posée sur des assises de pierre et ayant juste quatre mètres carrés. Elle se compose d'une seule et unique pièce, dans laquelle deux gardiens se trouvent toujours avec le condamné.

Quand Dreyfus sort, ces deux hommes l'accompagnent ; quand il rentre, ils le suivent. La nuit, ils l'enferment dans sa case, qui reste constamment éclairée et dont la porte est munie d'un guichet qui leur permet d'épier ses moindres mouvements.

Pour la nourriture, Dreyfus est traité exactement de la même façon que les soldats dans les colonies, exception faite pour le vin, qu'il doit payer sur ses propres deniers — ce qui, entre parenthèses, ne doit pas le gêner beaucoup, attendu que 5,000 fr. avaient été remis pour son compte au commandant de la *Ville de Saint-Nazaire*.

Naturellement, aucun travail ne lui est imposé. Bien mieux, on lui a refusé jusqu'ici papiers et crayons.

L'Exposition industrielle à Berlin en 1896

Les théâtres berlinois prennent leurs mesures pour pouvoir rester ouverts pendant la période de l'Exposition industrielle de Berlin, en 1896. Ils comptent sur une grande affluence d'étrangers et espèrent que la population berlinoise, dont l'activité sera surexcitée par cette affluence, leur fournira également une nombreuse clientèle.

Mais l'exposition elle-même offrira aux étrangers plus d'une occasion d'assister aux représentations scéniques. Il y a un mois, on ne parlait que d'un théâtre qu'on pourrait peut-être établir au sein de l'exposition ; à présent il est décidé qu'on en construira au moins quatre. Dans la partie principale de l'enceinte, devant l'immense Palais-de-l'Industrie, l'architecte M. Sehring, dont le grand talent en cette matière n'est contesté par personne, élèvera un théâtre qui, dans toutes ses parties, constituera un brillant objet d'exposition et servira de modèle, tant sous le rapport de l'aménagement que de la ventilation, de la sûreté et des dispositions scéniques.

Dans l'établissement qui portera le nom de Théâtre du Vieux-Berlin, sera représentée une sorte de Revue historique de Berlin, consistant en une série de tableaux qui se succéderont par ordre chronologique et dont chacun aura pour auteur un des littérateurs les plus réputés de la capitale. Charles Bleibtreu, Hans von Hopfen, Ernest von Wolzogen et Alexandre von Roberts se sont déjà engagés à écrire le texte de quatre de ces tableaux. Le directeur M. Fritz Witte-Wild, du Lobe-Théâtre de Breslau, entreprend la mise en scène de la pièce *Le vieux et nouveau Berlin*.

Ce théâtre s'adressera surtout au public qui, tout en s'amusant, tiendra à se faire une idée de la manière dont Berlin, de simple village de pêcheurs, a pu se transformer en capitale de l'empire d'Allemagne.

Un second grand théâtre de mise en scène, construit par M. Sternheim, propriétaire du Théâtre de la Belle-Alliance, sera exclusivement consacré à la production de grandes féeries et servira à montrer les progrès qui ont été accomplis en ces derniers temps en matière de décors et d'effets scéniques auxquels les découvertes de l'électricité ont donné une si puissante impulsion. L'art chorégraphique régnera en maître dans ce théâtre et il est à prévoir que les trésors des légendes et des contes, tels que l'opéra de Hænsel et Gretel, de Humperdink, les a mis de nouveau en lumière, fourniront le sujet de plus d'une représentation à succès.

Les amateurs du rire et de la gaieté trouveront de quoi satisfaire leurs goûts dans un troisième théâtre que s'apprete à construire M. le directeur Reiff, du Théâtre-Américain, ce foyer inextinguible de joyusetés et d'humour.

M. Reiff nous présentera dans son nouvel établissement les principaux types de Berlin, ces figures populaires qu'ont fait connaître au loin les débats judiciaires.

Enfin, une salle de concerts microphoniques, construite par une des principales usines d'électricité, donnera l'occasion à ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec les secrets de la transmission téléphonique et microphonique, de se mettre au courant des mystères de cette science électrotechnique, qui ne cesse de produire des merveilles. Cette salle de concerts se trouvera en communication avec plusieurs instituts artistiques éloignés et permettra à un grand nombre de personnes, assi-

ses dans leurs fauteuils, d'entendre comme chez elles, les concerts et les opéras, à de grandes distances.

On décidera sous peu si, à ces quatre théâtres, dont nous venons de parler, viendra se joindre un cinquième conçu en des proportions plus grandes encore. Quoi qu'il en soit, on peut assurer dès à présent que les visiteurs de l'exposition de 1896 trouveront, en matière de représentations théâtrales, amplement moyen de satisfaire leurs goûts.

Chronique suisse

Chemins de fer. — M. Zemp, conseiller fédéral, s'est rendu à Lucerne pour assister aux délibérations de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le droit de vote des actionnaires des compagnies de chemins de fer.

M. Murset, secrétaire au département fédéral des chemins de fer, va également à Lucerne, pour renseigner la section technique de la commission d'étude pour la nationalisation des chemins de fer.

RÉFORME MILITAIRE

Les dépenses qu'entraînerait une revision des articles militaires de la Constitution fédérale peuvent être rangées sous trois chefs : celles qu'occasionnera le transfert de l'administration militaire à la Confédération ; celles que nécessitera l'assistance des familles de militaires indigents ; enfin celles qu'entraînera la reprise par la Confédération des places d'armes, des arsenaux et autres bâtiments militaires des cantons.

En ce qui concerne l'administration militaire, il est clair que l'organisation de huit administrations de division et celle des arsenaux des cantons devenus arsenaux fédéraux causera un surcroît de dépenses, mais, ainsi que le fait observer le message fédéral, la Confédération pourra, en revanche, réaliser, sans aucun doute, d'assez fortes économies sur l'équipement et l'habillement des hommes. Les administrations d'arrondissement coûteront au total 356,000 francs (frais de bureau et traitement), soit 44,500 francs par arrondissement de division. Il faut, en outre, compter environ 580,000 francs pour les traitements et frais de bureau d'une quarantaine de commandants d'arrondissement et de 1600 chefs de section. Les administrations du matériel et des arsenaux ont coûté en 1893 aux cantons, d'après un extrait de leurs comptes d'Etat (non compris Unterwald-le-Bas, Zoug, Schaffhouse et le Tessin), une somme totale de 795,804 fr., dont à déduire 379,760 francs de recettes, ce qui laisse un découvert de 416,044 francs, qui serait réduit par un excédent de recettes de l'administration du matériel (224,529 fr.) à 191,515 francs, représentant la dépense effective. Le message du Conseil fédéral fait observer toutefois que ce chiffre est insuffisant, d'autant plus que la Confédération sera obligée d'augmenter le traitement des fonctionnaires et employés cantonaux. Tous comptes faits, le Conseil fédéral estime que les nouvelles dépenses à la charge de la Confédération pour les administrations d'arrondissements de division et celles du matériel et des arsenaux s'élèveraient au total à 1,486,000 francs.

Il n'est pas possible d'évaluer à l'avance d'une façon exacte, cela va sans dire, les dépenses qu'occasionnerait l'assistance des fa-

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 3

Une femme d'artiste

NOUVELLE

PAR

Adolphe Ribaux

Marcelle les avait senties descendre dans son cœur goutte à goutte, comme une de ces pluies printanières auxquelles il suffit de quelques heures pour faire éclore des fleurs vivaces. Et ces fleurs étaient écloees, et tout de suite ce cœur était allé au musicien. Il était jeune, il était beau. Une tête romantique, maigre, mais pleine de caractère et de saveur, de grands cheveux châtains très longs et rejetés en arrière d'un geste fier, un front brillant d'intelligence, des sourcils épais sous lesquels flambaient des yeux bruns qui se fondaient et s'éclairaient tour à tour, une bouche au pur dessin, un ensemble fait de grâce, d'originalité et de séduction.

Pendant quinze jours on avait vécu côte à côte, dans ce merveilleux cadre du lac Majeur, bien propre à exalter un cœur de jeune fille. La connaissance s'était faite tout naturellement. Le père de Marcelle, M. Ollier, un riche banquier parisien, avait entendu la suite d'orchestre de Claude chez Pas-de-loup ; il fut content de pouvoir féliciter l'auteur, les relations se trouvèrent facilitées, on fit ensemble quelques promenades, le soir Claude s'assit quelquefois au piano et acheva de charmer ses auditeurs — Marcelle sentit que le jeune homme était entré dans sa vie pour n'en plus sortir.

On se revint à Paris. La famille Ollier recevait beaucoup. Quand vint l'automne, Claude comptait

parmi les familiers de la maison. Il y trouvait un intérieur sympathique, presque une famille, lui qui avait été orphelin de bonne heure.

Marcelle s'attachait à lui chaque jour davantage. Tout ce qui le concernait l'intéressait. Il prit peu à peu l'habitude de lui raconter ses travaux, de lui confier ses espérances, ses rêves d'avenir. Sans fortune, il gagnait sa vie en donnant des leçons. Elles lui étaient bien payées, car il commençait à être un peu connu ; il vivait sans trop de soucis matériels, mais modestement, et sa vocation d'artiste, son talent, auraient eu besoin, pour s'épanouir, de circonstances plus favorables, d'une vie moins remplie, moins absorbée. Quand il avait couru le cachet toute la journée, il était fatigué ; et pourtant il travaillait encore, passait souvent les nuits à composer, risquant sa santé à vouloir mener de front cette existence de devoir et la vie du monde.

Marcelle l'encourageait, lui prédisait de meilleurs jours, déjà liée à lui par des liens indissolubles. Oh ! comme elle désirait de lui aider, d'être pour lui l'amie rêvée par tous les artistes ! Quand il lui confiait ses difficultés, ses luttes, avec quelle attention elle l'écoutait ! Cette fortune, que jusqu'alors elle avait un peu dédaignée, habituée qu'elle était à être riche, lui devenait précieuse, dans l'espoir de pouvoir la donner un jour à Claude. Elle l'aimait pour son talent, sans doute, pour la gloire qu'il atteindrait sûrement ; mais elle l'aimait surtout dans le désir de lui être utile, de lui aplanir la route, de la lui rendre agréable et facile. Claude, sensible à cette sympathie qu'il sentait autour de lui comme une caresse, en jouissait égoïstement et s'en laissait bercer. Il crut facilement qu'il aimait Marcelle, et en effet il la trouvait jolie, il était séduit par son élégance, sa fraîcheur, sa jeunesse. Pauvre, il se demanda un moment s'il pouvait aspirer à elle. Mais, en échange de cette fortune, ne lui apporterait-il pas un nom qui commençait à percer, qui serait peut-être fameux demain. Cela valait bien un peu d'or. Et comme le jeune homme savait que Marcelle l'aimait, comme M. et Mme Ollier le traitaient avec une bonté particulière, il s'enhardit et fut agréé.

Justement, quelques semaines après les fiançailles, une parente éloignée des Ollier mourait, faisant Marcelle héritière d'un petit hôtel, situé au coin de la rue Hôry. Ils s'y installaient aussitôt mariés. La cérémonie s'était faite à St-Augustin et avait été brillante. Mme Pasqualin, après vingt ans, se sou-

venait encore de cette journée où il lui avait semblé que tous ses vœux étaient comblés. Avec quelle joie débordante elle était entrée dans l'église illuminée, au chant triomphal des orgues jetant dans la nef pleine de monde les notes sonores d'une marche nuptiale que Claude avait composée spécialement pour elle ; avec quelle adoration rare elle s'était agenouillée sur le velours rouge du prie-Dieu ! A cette heure-là, Claude, lui aussi, s'était senti pénétré d'une émotion profonde. Et, tandis qu'à côté de lui frissonnait de bonheur le nuage de tulle où Marcelle était cachée, il avait entendu dans son cœur une voix mystérieuse qui disait : « Comme le poète antique, marque cette journée d'un caillou blanc. Aujourd'hui est entrée dans ta vie une de ces âmes qui sont lumière, pureté, candeur, et que Dieu donne quelquefois à l'homme pour le conduire et le garder. »

Ce mariage avait été presque un événement parisien. Les Ollier avaient de nombreuses relations, étaient très bien cotés dans la haute société financière — tous les amis, toutes les connaissances étaient accourus, ceux-ci blâmaient le banquier de donner sa fille à un artiste inconnu, ceux-là déclaraient que l'inconnu serait célèbre une fois, et que ce qui avait l'air d'être un acte de générosité pouvait bien n'être au fond qu'un très habile calcul. Dans les cercles artistiques, on s'était également occupé de ce mariage — ce n'est pas tous les jours qu'un débutant, un musicien presque inédit, épouse une héritière. Claude Pasqualin était du coup monté fort haut dans l'estime d'une foule de gens. Désormais, il compterait — sinon par son mérite, du moins par sa situation. Ce que le talent seul aurait mis un demi-siècle à lui conquérir, l'argent le lui donnait presque aussitôt. Et les journaux avaient inauguré à cette occasion le système de chroniques indiscrettes qu'ils devaient continuer longtemps à son égard. Un reporter duquel il n'avait pu obtenir une seule ligne lorsque sa suite d'orchestre avait été jouée, lui avait consacré toute une colonne, où il était salué comme un de ceux sur lesquels la jeune école française pouvait fonder les plus riches espérances.

L'hôtel laissé par la vieille parente était très sommairement meublé — depuis longtemps la propriétaire s'était retirée en province. Un ameublement nouveau, une installation complète étaient nécessaires. Les jeunes mariés s'y occupèrent durant tout un mois, qui fut pleinement heureux. Marcelle avait un

singulier plaisir à courir les magasins avec Claude, à choisir les meubles les plus beaux, les étoffes les plus chères — rien ne lui semblait trop luxueux pour parer ce nid d'amour. Ils avaient tous les deux beaucoup de goût, le sens des jolies choses. Elle dépensait sans compter, lui la laissait faire, heureux de se froter pour la première fois au luxe, à toutes les délicatesses de la vie. Le changement était grand de son modeste logis de garçon à cette demeure aux précieuses boiseries, aux vitraux anciens, aux peintures de prix. Là-dedans ils se plurent à rassembler des merveilles : meubles peints et sculptés, laques fines aux exquises efflorescences d'insectes et de fleurs, soies vieillottes aux tons passés, aux broderies miraculeuses, cuivres, cristaux, faïences, tous les bibelots à la mode, mais choisis avec un art très sûr, et tous portant un cachet original. Dans chaque détail, dans l'arrangement du moindre objet, dans les plis d'une draperie, dans la disposition d'un siège, d'un divan, Marcelle mit un soin du confortable, un désir de plaire à son mari, de créer autour de sa rêverie une atmosphère de recueillement, d'art, de poésie, qui révélait la profondeur de sa tendresse.

Enfin, l'installation fut terminée — et la vie commença, cette vie que la jeune femme avait rêvée pleine de toutes les joies, de tous les ravissements. Ils reçurent beaucoup. Marcelle avait bien deviné que le talent suffit rarement à un artiste et qu'il y faut mêler un peu d'adresse. Elle donna des dîners exquis, des soirées charmantes, invita les éditeurs de musique, les journalistes, fut pour son mari une aide intelligente, une compagne utile. Elle s'intéressait passionnément à son travail, savait le lui rendre léger. Non contente de lui avoir apporté par sa fortune l'indépendance et toutes les facilités matérielles de l'existence, elle se prodiguait en menues attentions, en ces « riens » qui sont beaucoup pour les rêveurs. Il adorait les parfums ; elle avait pour ce son cabinet de travail fut toujours fleuri, qu'il y flottât toujours une odorante haleine de rose ou de muguet. Elle savait épousseter ses papiers sans rien déranger de leur apparent désordre. Claude aimait, pour travailler, à avoir près de lui du café noir et de fines cigarettes d'Orient.

(A suivre.)

milles de militaires indigents. Une enquête faite par le Département militaire avec le concours des commandants d'arrondissements et des chefs de section fournit toutefois des données approximatives à cet égard. Il ressort de cette enquête que, sur 47,790 hommes astreints au service, 4,082 peuvent être considérés comme indigents. En admettant un chiffre moyen de trois millions de jours de service par année et en évaluant de un franc à 1 fr. 50 le subsidie quotidien servi par la Confédération, on arriverait, suivant le message, à une dépense annuelle de 250,000 à 375,000 francs.

En ce qui concerne la reprise des casernes, des places d'armes et des arsenaux, la Confédération pourrait acheter ces immeubles à un prix déterminé par des commissions d'experts. Mais comme le fait observer le message du Conseil fédéral, sans parler des difficultés que présenterait la fixation de ce prix à la satisfaction des parties, l'opération obligerait la Confédération à sortir de ses caisses un capital de plusieurs millions. Aussi le Conseil fédéral suggère-t-il un autre mode de procéder, qui lui paraît préférable et qui consisterait en ceci que la Confédération délivrerait aux cantons des titres de rente pour une valeur à déterminer par experts, tenant compte à la fois de la valeur cadastrale et du rendement des immeubles. Il n'est pas aisé de déterminer la valeur vénale des places d'armes. La Confédération a payé depuis 1890, pour leur utilisation, un loyer moyen annuel de 310,000 fr. Les cantons ont en outre retiré pour leur compte personnel 60,000 fr. de ces places d'armes, qui représentent ainsi pour eux un revenu annuel total de 370,000 fr. Les arsenaux et les ateliers de l'administration du matériel représentent une valeur d'environ six millions et demi. La Confédération paie pour leur utilisation une somme de 50,000 fr. par année.

La Constitution fédérale actuelle remettant déjà à la législation le soin de déterminer les conditions de rachat des places d'armes, le Conseil fédéral ne formule dans son message aucune proposition à cet égard.

Tels sont en résumé les renseignements que le Conseil fédéral fournit sur la portée financière d'une révision des articles militaires de la Constitution fédérale. Pour pouvoir, en dehors des points traités par le message, évaluer d'une façon exacte les dépenses nouvelles qui incomberont à la Confédération du fait de la réorganisation militaire, il faudrait connaître la solution que l'Assemblée fédérale donnera à un certain nombre de questions qui s'y rattachent, celle de l'instruction en particulier. Toute donnée manquant naturellement à cet égard, il faut attendre, pour se former une idée, la discussion à laquelle cet ensemble de questions donnera lieu dans les Conseils de la Confédération.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — Il y a quelques jours, un monsieur de Neumünster était avisé qu'un de ses fils s'était suicidé dans une localité qu'on lui désignait des bords du lac de Zurich; on le pria en même temps de bien vouloir venir constater l'identité du corps. Le père, tout effrayé, se rendit, accompagné de son plus jeune fils, à l'endroit indiqué, où on le mit en présence d'un cadavre offrant des traits frappants de ressemblance avec son fils, qui avait quitté la maison quelques mois auparavant pour prendre du service dans une maison de commerce d'Einsiedeln. En outre le frère cadet reconnut parfaitement son aîné. Le malheureux père fit insérer des avis mortuaires dans les journaux, envoya des faire-part à ses amis et connaissances, bien qu'il conservât un doute au sujet de l'identité du mort. Ce doute s'accrut même tellement que, n'y tenant plus, il se rendit à Einsiedeln où, ô miracle! il eut la joie de trouver son fils en parfaite santé, et sans la moindre envie de quitter, pour le moment du moins, notre vallée de misère. Le suicidé n'était autre qu'un étranger, qu'on a été forcé d'inscrire dans le registre des décès sous la rubrique « inconnus ».

SAINT-GALL. — Un intéressant essai de pisciculture vient d'être fait dans le Viltersee, situé à une altitude de 2,000 mètres, dans les Alpes de Sargans, et dans lequel aucun poisson n'a jamais été aperçu jusqu'à maintenant.

La société de pisciculture de Sargans-Werdenberg a introduit dans les eaux de ce lac dix mille jeunes truites, dans le but de savoir s'il serait possible de peupler de poissons nos lacs alpins. Dans tous les cas, si l'épreuve ne réussit pas, ce ne sera pas le manque de nourriture qui en sera la cause, car le Viltersee est fort riche en petits animaux articulés, dont les truites se montrent très friandes.

GENÈVE. — M. le colonel Alois Diodati-Eynard, dont nous avons annoncé hier la mort, était bien connu non seulement des militaires, mais des amateurs de musique. En effet, il a contribué plus que personne au réveil du goût de la musique orchestrale à Genève, en s'occupant activement de la création d'un orchestre municipal et de l'organisation des concerts du théâtre. Il a été en outre pendant longtemps membre du Conservatoire.

Pianiste et compositeur habile lui-même, il a publié un certain nombre de morceaux de musique, élégies ou romances sans paroles, pleins de charme et d'originalité, qui ont trouvé faveur hors des frontières de notre pays. Ils prenaient une valeur toute particulière lorsqu'il les exécutait lui-même avec tout le talent d'un virtuose.

Fils du professeur Diodati, un zélé philhellène et petit-neveu par alliance d'un autre philhellène, le célèbre banquier Eynard, il avait accepté, il y a quelques années, les fonctions de consul général de Grèce à Genève.

Chronique du Jura bernois

Vélocipédie. — Le Vélo-Club de Saint-Imier organise pour le 23 juin prochain un Concours vélocipédique international.

Le programme comporte une course de fond sur la route Sonvillier-Saint-Imier-Bienne et retour. Longueur du parcours: 65 kilomètres.

En outre, un concours de sections est projeté.

Chronique neuchâteloise

*** Distinction.** — Nous apprenons avec grand plaisir que Mme Joseph Autier vient de recevoir de la « Société française d'encouragement au bien », présidée par M. Jules Simon, une médaille d'honneur pour l'ensemble de ses œuvres.

**** Synode de l'Eglise nationale.** — Le Synode est convoqué en session ordinaire au Château de Neuchâtel, pour le jeudi 16 mai, à 9 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion.
- Consécration de M. James Paris.
- Nomination du subsidie de Valangin-Boudévilliers.
- Rapport sur les traitements des diacres français.
- Rapport sur le diaconat allemand des Montagnes.
- Rapport sur les fonds des sachets.
- Propositions individuelles.

*** Neuchâtel.** — Mercredi matin, entre 9 et 10 heures, une enfant de 22 mois, fille de M. Hey, évangéliste, est tombée d'une fenêtre de l'appartement que sa famille occupe au n° 15 de la rue de l'Industrie, — la maison au bout de laquelle cette rue et celle du Terte se rejoignent. Son père, qui travaillait dans la même chambre, ne s'aperçut pas tout de suite de l'accident, et ce sont des passants qui relevèrent le corps privé de vie de la pauvre petite, qui s'était assommée sur le trottoir devant le lavoir. Ce sera un deuil bien cruel pour les parents.

Chronique locale

**** Arrestation.** — Toute notre ville est depuis hier vivement émue par la nouvelle qu'un fonctionnaire d'une administration fédérale avait été arrêté sous une prévention relative à sa gestion. Nous apprenons en ce moment que l'arrestation n'a pas été maintenue, l'interrogatoire du prévenu ayant été suivi du retrait de la plainte.

*** Eglise catholique romaine.** — Nous apprenons que M. le Dr Vermot, curé de la Chaux-de-Fonds, a été nommé supérieur du Séminaire diocésain de Fribourg.

**** Affaires horticoles.** — Un journal de Chicago, arrivé ce matin, annonce que quatre grandes maisons d'horlogerie de cette ville ont suspendu leurs paiements. Cette déconfiture atteint malheureusement, paraît-il, quelques maisons de notre place.

*** Salutisme.** — Le convoi funèbre d'une lieutenant de l'Armée du Salut, habitant notre ville, a eu lieu cette après-midi.

Le convoi était précédé de quatre soldates portant des écharpes blanches, puis venait la fanfare, puis le cercueil porté par 8 officiers, recouvert d'étoffes rouges et blanches et de fleurs, puis venaient les soldates et soldats, dont les chants alternaient avec les morceaux de la fanfare. Il y avait de plus quelques bannières.

Au cimetière, il y a eu plusieurs allocutions et divers morceaux. Cette cérémonie avait attiré un assez nombreux public, malgré la pluie qui tombait en averse.

Au moment où le convoi passait devant l'Hôtel Central, deux chevaux attelés à un char s'emballèrent. Une petite fille, atteinte par le char, a été relevée avec des contusions.

Faits divers

Un nouveau violon. — Ce violon a extérieurement l'apparence d'un instrument ordinaire, mais il porte à l'intérieur un ensemble de cordes qui vibrent à l'unisson avec celles qui sont attaquées par l'archet, chaque corde étant accordée pour répondre seulement à des vibrations déterminées et restant muette pour les autres. Il y a douze cordes, représentant

une octave en douze demi-tons; elles sont tendues longitudinalement dans le même sens que les cordes habituelles de l'instrument et leurs extrémités s'enroulent sur des chevilles qui peuvent être manœuvrées au moyen d'une clef spéciale. Un petit trou pratiqué sur le côté du violon permet de pousser une tige portant un crochet et destiné à faire vibrer les cordes au moment où on accorde; ce trou est ensuite fermé par un petit bouchon.

Le violoniste peut à volonté étouffer les vibrations de cette sorte de harpe ajoutée à son instrument. A cet effet on a disposé un petit bloc sur lequel il peut appuyer facilement avec son menton; ce mouvement produit l'abaissement d'une tige qui porte une traverse venant au contact de toutes les cordes; dès qu'on cesse d'appuyer sur le bloc, un ressort fait relever cette tige et les cordes peuvent de nouveau entrer en vibration. On peut aussi, au lieu de cordes, monter à l'intérieur de l'instrument des lames vibrantes; un bouton placé à l'extrémité permet dans ce cas de manœuvrer une sourdine pour le cas où l'on ne veut pas utiliser les résonances supplémentaires.

Il est clair que ces dispositions, cordes ou lames vibrantes, peuvent être appliquées aussi bien aux violoncelles, basses et autres instruments du même ordre.

On conçoit que les sons produits sur les cordes touchées par l'archet soient renforcés et prolongés par les harmoniques correspondants qui se trouvent dans l'intérieur de l'instrument.

D'après le *Scientific American*, auquel nous empruntons cette description, l'effet obtenu est très artistique, et les meilleurs violonistes, non seulement d'Amérique, mais aussi d'Europe, ont hautement apprécié cette invention.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 8 mai. — Voici le résultat total de la votation populaire cantonale de dimanche: La loi sur la vaccination a été rejetée par 20,023 voix contre 15,380; la loi sur la caisse d'indemnités pour le bétail a été adoptée par 21,617 voix contre 12,156. Il manque encore le résultat de trois districts (Konolfingen, Wangen et Gessenay) et de quelques communes, mais cela ne change pas le résultat.

Agence télégraphique suisse

Soleure, 8 mai. — Les fabricants d'horlogerie du Leberberg remercient le Département cantonal du commerce et de l'industrie de ses efforts pour la solution du conflit entre les ouvriers et eux. Par contre, ils déclarent qu'ils ne prendront pas part personnellement à la prochaine conférence, mais feront parvenir par lettre leurs revendications. La conférence n'aura donc probablement de nouveau aucun résultat.

Zurich, 9 mai. — Hier soir, au Casino d'Aussersihl, une assemblée d'environ 500 personnes a entendu un rapport de M. Reimann, membre du Grand Conseil bernois, sur la grève des ouvriers de Bettlach. M. Reimann a informé l'assemblée que les grévistes avaient reçu de la Suisse et de l'étranger des secours assez importants pour pouvoir soutenir la lutte pendant des semaines encore. Une collecte faite à l'issue de la réunion a produit 62 francs.

Berne, 9 mai. — La commission du Conseil national pour le rapport de gestion propose l'approbation du compte d'Etat pour 1894. Elle ne présente aucun postulat.

Berlin, 9 mai. — La police berlinoise a arrêté hier deux ouvriers tailleurs, nommés Krebs et Toeb, connus depuis longtemps comme anarchistes, pour violation de la loi sur les explosifs.

Buenos-Ayres, 8 mai. — Le Congrès a été ouvert par un message du président Uriburu, dans lequel ce dernier promet de suivre une politique de réparation, qui permettra de supprimer la dette flottante. Il constate que le commerce extérieur augmente, et considère la décision de l'arbitrage au sujet du territoire contesté des missions comme de nature à resserrer les liens avec le Brésil. Le message annonce que des mesures ont été prises pour assurer le service de la dette à l'étranger, jusqu'au mois de septembre.

Londres, 8 mai. — Une dépêche de Kobbe au *Times* dit que le choléra ravage la flotte japonaise. La moitié des vaisseaux de l'escadre du Petchili sont atteints.

Paris, 9 mai. — Le *Figaro* croit savoir que la Russie, la France et l'Allemagne chargeront l'Espagne de rédiger l'arrangement définitif entre la Chine et le Japon. Les puissances envisageraient l'Espagne, à cause de ses possessions aux Philippines, comme placée mieux que personne pour apprécier certains points délicats.

Londres, 9 mai. — Le *Times* prétend qu'une conspiration contre les chrétiens aurait été ourdie récemment à Erzingian en Arménie, et que le gouvernement, averti à temps, aurait fait arrêter les chefs du complot.

Ché-Fou, 9 mai. — Les instruments de ra-

tification du traité sino-japonais ont été échangés hier.

Paris, 9 mai. — Un incendie a éclaté la nuit dernière dans le dépôt de la Compagnie des omnibus, au boulevard de Reuilly. Les dégâts sont considérables. Toute la partie supérieure des vastes bâtiments est détruite.

L'enquête semble prouver que le sinistre serait dû à la malveillance.

Bibliographie

La Patrie suisse, journal illustré, paraissant à Genève, tous les quinze jours, alternativement avec le *Papillon*. — Prix: 3 fr. par semestre.

Sommaire du n° 42 :

Gravures. — M. David Lugeon, sculpteur. — L'église de Savièze. — La vierge de Savièze. — Exercices d'ensemble à Lugano. — Le Mont-Blanc et les Alpes de Savoie. — La flèche sifflante. — Autographe d'Eug. Rambert. — La Vaudaire quittant le port.

En supplément, le plan complet de l'Exposition nationale suisse en 1896.

Texte. — Un artiste. — Une haine (nouvelle), par M.-A. Gladès. — Alpinisme: Vieux Valais, par G. Pleiffer. — Chronique des Beaux-Arts: Au musée Arlaud, par G. Vallette. — La gymnastique en Suisse, par Jules Aliesse. — De la mort apparente, par le Dr Eug. Revilliod. — Le Léman, par Eug. Pitard. — Causerie sur la graphologie, par G. — Flottille à voile du Léman. — Revue de la quinzaine. — Récréations. — Jeux d'esprit. — Recettes — Variétés.

Numéro spécimen expédié gratuitement.

La Revue des Familles, Rauscher & C^{ie}, éditeurs, Nyon.

Sommaire du N° 4

Avril 1895.

Le printemps (Poésie), par Camille Natal. — Le roman de Julienne, par Max Rochambeau (suite). — Une crue imprévue, par Francis Tesson. — Un taupier (Nouvelle), par Daniel Bersot. — Orgueil et amour, par Jeanne France (suite). — Récréations.

Extrait de la Feuille officielle

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Marie-Madeleine Rothen née Spillmann et son mari Niklaus Rothen, monteur de boîtes, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Alice-Estelle Villars née Robert, tailleur, et son mari Ernest Villars, négociant en vins, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 mai 1895

Recensement de la population en janvier 1895 :
1895 : 29,966 habitants,
1894 : 29,642 »

Augmentation : 324 habitants.

Naissances

Baume Charles-Eugène, fils de Charles-Joseph et de Marie-Laure née Berberat, Bernois.

Promesses de mariage

Guinand Sully-Hippolyte, négociant, et Brandt-Gruerin Marie-Léonie, tous deux Neuchâtelois.

Meyrat Louis-Lucien, cultivateur, à Cormoret, et Amez-Droz Sophie-Elise, horlogère, à Courtelary, Neuchâteloise.

Wäfler Frédéric-Adolphe, faiseur d'aiguilles, Bernois, et Arnoux Laure-Séraphine, lingère, Française.

Perret-Gentil Edmond, horloger, à Fenin, Neuchâtelois, et Sophie-Lina Von Allmen, horlogère, Bernoise.

Lora Giovanni, peintre, Italien, et Etienne Marie, régisseur, Bernoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20575. Berenger Lydie-Emilie, Française, née le 25 août 1862.

20576. Seifert Johann-Baptiste-Carl-Michel, Badois, né le 4 avril 1847.

20577. Schneberger Marie-Adrienne, fille de Auguste-Adolphe et de Anna-Barbara Jean-Richard née Thomi, Bernoise, née le 2 septembre 1894.

20578. Girard-Bille Arthur-Edgar, fils de Auguste-Arnold et de Elise-Jeanette Chatain, Neuchâtelois, né le 26 février 1895.

20579. Etienne Marie, fille de Ami-Louis et de Marianne-Julie Racine, Bernoise, née le 15 octobre 1827.

MANQUE D'APPETIT

M. le Dr Jürgens à Werl (Westphalie) écrit : « J'ai vu beaucoup de très bons effets de l'hématogène du Dr-méd. Hommel. Il est facilement supporté, même par les nourrissons, et excite très souvent l'appétit d'une manière tout à fait remarquable. » Dans toutes les pharmacies.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Paix 54. Industrie 1.
111, Demoiselle 111.

Pour malades :
Cognac fine champagne ., sans verre, 4 fr. 50 le litre.
Cognac fine champagne suisse, sans verre, 5 fr. le litre.
Capri rouge, très vieux, verre perdu, 1 fr. 55 la bouteille.
Etna-Bordeaux, verre perdu, 1 fr. la bouteille.
Elbana de la Villa San-Rocco, verre perdu, 1 fr. 35 la bouteille.
Carovigno blanc, verre perdu, 1 fr. la bouteille.
Cacao en feuilles, goût le plus fin, la boîte, 50 cent., 1 fr. 10, 2 fr. 10.
Café de figues, meilleure marque.

Grand choix de cafés. **Moka garanti.**
Café rôti. Chicorée D. V. et autres premières marques suisses. Chicorée en boîtes.

Huile d'olives et huile de noix surfine.
Huile de Sésame, qualité extra et courante. Vinaigre de Bourgogne.

Lessive Phénix, Bienna, Richard, Ouverte. Amidon marque Eléphant, Hoffmann. Amidon crème.

Brosserie fine. Parfumerie. Savon du Congo double extrait. Savonnettes à la guimauve et autres. 7965-13

La Société de Consommation

de FONTAINE-MELON
demande pour le 29 juillet prochain, un **ouvrier boulanger marié** et bien au courant de son métier. (H-4430-N)
S'adresser pour renseignements au Président de la Société, M. JEAN CUCHE, à Fontainemelon. 6374-2

VINS de Propriétaire

de FRANCE
Anciennement Rue de l'Industrie 3.

Montagne 40 cent. le litre.
Supérieur 50 »
St-Georges vieux 60 »

Vins fins étrangers :
Malaga, Madère, Muscat Frontignan, Vermouth, Cognac, Rhum, Marc, Absinthe; le tout à des prix très modérés.
Les vins fins sont livrés par fûts de 16 litres et au-dessus. Les vins rouges par pièce et demi-pièce.
On peut choisir sur place et livraison immédiate. 6150-3

S'adresser **RUE DU PUIITS 9.**

Blanchisseuse et repasseuse

ayant travaillé pendant 7 ans dans une grande maison de France, se recommande pour de l'ouvrage en journées ou à la maison. Ouvrage consciencieux. — S'adresser rue de la **Serre 102**, au rez-de-chaussée. 6153-1

Appartements à louer

Pour de suite ou époque à convenir :
Progrès 67. Pignon, une chambre et cuisine, 20 fr. par mois.
Progrès 69. Pignon, une chambre et cuisine, 20 fr. par mois.
Progrès 87. Rez-de-chaussée, 3 pièces et dépendances, 440 fr. par année.
Progrès 89. 3^e étage, 3 pièces et dépendances, 550 fr. par année. 5809-3

ETUDE de

G. Leuba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not.
50, Rue du Parc 50.

A remettre à Genève

un atelier pour la fabrication des cadrans or et argent, avec le procédé pour la mise en couleur et outil pour la fabrication des frisoirs. — S'adresser à M. **Pierre Giron**, rue du Mont-Blanc 17, Genève. (H-4457-x) 6383-2

A louer

au Chalet dit Jérusalem, Sombaille 22
Pour la saison d'été :
Un péristyle de 4 chambres et 1 cuisine.
Pour toute l'année :
Un appartement de 3 chambres et une cuisine, dans la grande maison.
S'adresser à M. Lucien Farny. 6149-1

A LOUER

pour St-Martin 1895 :
Un entresol de 3 pièces. Convientrait tout particulièrement pour bureaux.
Un appartement de 4 pièces et dépendances. Ces locaux sont situés dans une maison d'ordre, au centre du village.
Un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances. 5808-3

ETUDE DE

G. Leuba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not.
50, Rue du Parc 50.

Bon foin à vendre

à prendre aux **PETITES-CROSETTES 16 et 17**, près la **Chaux-de-Fonds**, par mille à raison de 35 fr. ou par lots. — S'adresser à M. **Jean-neret**, en face de l'Ancien Collège, la **LOGLE**. 3316-20*

AVIS

de la Direction de la Police des habitants de la circonscription communale de la Chaux-de-Fonds

Ensuite des déménagements de l'époque de St-Georges 1895, les propriétaires d'immeubles ou leurs gérants sont prévenus que, conformément aux art. 11, 12, et 13 du Règlement de la Police des habitants, ils doivent mettre immédiatement à jour leurs registres de maison, en évitant des amendes prévues à l'art. 16 dudit règlement.

Chaque registre de maison, après avoir été mis en ordre, doit être déposé dans la maison qu'il concerne, soit chez le propriétaire, ou à défaut chez l'un des locataires, art. 13, 2^e alinéa, même règlement.

Les tournées de vérifications vont commencer incessamment.

Les locataires qui sous-louent des chambres ou qui logent simplement sont rendus particulièrement attentifs qu'ils doivent avoir en mains les papiers ou les quittances de dépôt des papiers, ou le permis de domicile de leur personnel, afin de pouvoir renseigner les dizeniers à leur passage.

Les entrepreneurs, chefs de chantier, etc., sont spécialement avisés qu'ils sont tenus de prêter leur concours à l'Autorité de police en effectuant le dépôt des papiers de leurs ouvriers. Art. 15, 3^e alinéa.

En outre :
La Direction de la police des habitants invite les jeunes gens, dont les parents, français d'origine, ont acquis la nationalité suisse, à se présenter au Bureau communal, salle n° 2, pour faire leur déclaration d'option.

L'avis d'intention d'option doit se faire avant le 20 octobre de l'année civile où les intéressés atteignent l'âge de 20 ans, et la déclaration définitive se fait l'année suivante, à partir de la date où l'optant a atteint ses 21 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 6 Mai 1895.
6252-3 Direction de la Police des habitants.



Kinetoscope

La dernière invention d'Edison
Phonographe
sont visibles pour quelques jours seulement
AU
FOYER du CASINO
FERMETURE le 13 MAI 1895
Prix, 25 c. par appareil Kinetoscope. — 10 c. pour Phonographe.
MM. CASIMIR SIVAN & CO
Seuls agents pour la Suisse 6191-4*

Avis à MM. les Architectes, Propriétaires et Entrepreneurs

La Fabrique de Parqueterie-Menuiserie **P. RODIGARI** est en mesure de livrer des **PARQUETS** en tous genres, dans le plus bref délai. Travail garanti sec; pose très bien faite. — Livraison immédiate. — Prix réduits. Téléphone. 4678
Se recommande
P. Rodigari, Rue du Doubs 113, La Chaux-de-Fonds.

BALANCE 16 HENRI HAUSER BALANCE 16

Le magasin est bien assorti en 6254-3
Confections pour dames
telles que : Collets, Mantes, Manteaux de voyage. En liquidation des jolies Jaquettes à moitié prix de leur valeur réelle, ainsi que des Tailles-Blouses à tout prix.

Fabrique de BOITES ARGENT
par procédé mécanique. 12214-20
Spécialité de grandes pièces depuis 18 lignes en-dessus.
Rodolphe GYGAX, St-Imier

La **COLLE liquide Le Page** sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.
A LA PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

Epicierie-Mercerie

VINS et LIQUEURS
CIGARES & TABACS
La soussignée a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, et au public en général, qu'elle a repris l'ancien magasin de Mlle FATH,
Rue de la Chapelle 12
5911 Se recommande, LINA HAAG.

GRAND BAZAR PARISIEN

CHAUX-DE-FONDS
46, rue Léopold Robert. Succursale: Place et rue Neuve 2.
Il vient d'arriver un choix considérable de

Chapeaux de paille, depuis 50 c.
Un grand choix de **CHAPEAUX** de FEUTRE, depuis 2 fr. 75. 15174-34*
Un joli choix de **CRAVATES** en tous genres, depuis 10 c. à 4 fr.
FOULARDS et **LAVALLIÈRES** en surah, depuis 30 centimes.
1000 douzaines de **GANTS** satin fil, depuis 20 centimes.
GANTS soie pour dames, depuis 1 fr. 25.
BAS et **CHAUSSETTES**, depuis 35 centimes.
PARAPLUIES et **OMBRELLS**, depuis 1 fr. 25.
Grand assortiment de **CANNES**, depuis 50 centimes.
Grand choix de **LINGERIE** et **BRODERIE** dans tous les prix.
Spécialité de **COSTUMES** et **TABLIERS** d'enfants, **TABLIERS** pour dames dans tous les genres. Entrée libre.

Enchères publiques

Il sera vendu le **lundi 13 Mai 1895**, dès 10 h. du matin, à la **Halle, Place Jaquet-Droz**: Une table de nuit, une table ronde, une table carrée, une commode, des tableaux, un pupitre, un cartel, deux malles, une boîte à musique, un lot de cuir et peau et des souliers pour hommes, femmes et enfants. (H-1700-c)
6375-2 Office des faillites.

Enchères publiques

Il sera vendu le **lundi 13 Mai 1895**, dès 10 h. du matin, à la **Halle, Place Jaquet-Droz**: Des grandes vitrines, banques, un fourneau de tailleur, des fournitures, telles que: fil, soie, lacets, boutons, des pantalons confectionnés, des glaces de devanture avec support, des casquettes et bonnets. (H-1701-c)
6376-2 Office des faillites.

Se vend dans les bonnes Epiceries.

1634-12

MAGASIN D'ÉPICERIE

M. Albert Calame informe ses amis et le public de la ville et des environs qu'il vient d'ouvrir un magasin d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs,
7, RUE DU PUIITS 7.
Se recommande vivement. 5415-28

Pétrolia

Remède infallible contre toutes les affections du cuir chevelu. Arrête la chute, fait disparaître les pellicules.
LE PÉTROLIA excite la pousse des cheveux et leur donne un brillant et une souplesse incomparable.
A. BRUN, licencié ès-sciences, préparateur, GENEVE.
M. LESQUEREUX, coiffeur-parfumeur, rue Léopold Robert, seul dépositaire. 50-21 (H-10549-x)

Le Ciment Plüss-Stauffer

est le meilleur pour recoller tous objets brisés, en verre, porcelaine, terre cuite, bois, etc. Seul véritable en flacons de 40 et 65 cts, dans les dépôts suivants, à la Chaux-de-Fonds :
Mlle A.-E. Matthey, rue Léopold Robert.
M. A. Courvoisier, libraire, Place Neuve.
M. E. Ferrocet fils, succ^r, Premier-Mars.
M. J. Thurnheer, rue du Puits 1.
M. J.-B. Eggimann, à Renan. 52-11
M. Raoul Brandt, coiffeur, à Sonvillier.

BRILLANT SOLEIL

Sonnenglanz

Sonnenglanz

Encaustique

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.
En dépôt chez :
Mlle B. Jobin, rue du Progrès 37.
Mlle Marie Blatt, rue Léopold-Robert.
Mlles sœurs Calame, rue de la Serre.
M. J.-B. Stierlin, Hôtel Central.
M. Jules Froidevaux, rue du Parc.
M. D. Hirsig, Epicerie, rue du Versoix.
M. Alfred Schneider-Robert, épicerie.
Mme Vve Jean Strübin, Fers et Métaux.
M. Wille-Notz, Place Neuve.
M. Delachaux-Leuba, épicerie.
M. A. Winterfeld, épicerie. 3185-6
M. Alf. Jaccard, épicerie, Demoiselle 37.

SWISS DENTIFRICES

Flacons : Fr. 1.25, 2.50, 5.—.
Boîtes : 75 ct., 1 fr. 50.
Envoi franco au dessus de 10 francs.
Humbert-Gérard, dentiste,
CHAUX-DE-FONDS 6412-2

Echappements. On entreprendrait régulièrement une grosse échappements petites pièces cyl. — Adresser les offres sous A. B. C. 5968, au bureau de l'IMPARTIAL. 5968

- BANQUE FÉDÉRALE -

(SOCIÉTÉ ANONYME)
Capital Fr. 25,000,000
LA CHAUX-DE-FONDS
DIRECTION CENTRALE à ZURICH
Comptoirs à BALE, BERNE, CHAUX-DE-FONDS, — GENEVE, — LAUSANNE, SAINT-GALL, ZURICH, Agence à VEVEY.

Ouverture de crédits en comptes-courants. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. Avances sur titres. Dépôts d'argent à disponibilité et à l'année. Encaissement de coupons et de titres sortis. Achat et vente de fonds publics. Garde de titres. Lettres de crédit sur toutes places d'Europe et d'Outre-mer.
Le tout à des conditions avantageuses.
4555-11 LA DIRECTION.

PENSIONNAT

Mme **Berchtold-Frey**, à Zurich V. Dufourstrasse 167 (autrefois à Bulach), reçoit de nouveau quelques **jeunes filles** en pension. Excellentes écoles ou instruction soignée à la maison. Belle vie de famille. Prix modérés. Références :
MM. **Durst-Stähli**, percepteur-huissier, Bel-Air.
Tell Gaberel, rue du Manège.
Leuzinger, rue de l'Hôtel-de-Ville 8.
Châtin, rue de la Paix 41.
Gygi, rue Léopold Robert 52, Chaux-de-Fonds.
Mlles **Marie Huguenin**, institutrice, La Sagne. 6158-4
Laure Breguet, Boudry.

Brosses à parquets

brosses d'appartements, brosses à habits, à meubles, à cheveu, etc., etc.,
Au magasin d'articles de ménage
1, Rue du Puits 1,
chez 5600-3
J. THURNHEER

Terminages.

Un bon horloger, sérieux et capable, désire entrer en relations avec une maison qui lui fournirait boîtes et mouvements en petites ou grandes pièces cylindre ou ancre. — S'adresser sous initiales **R. D. 6381**, au bureau de l'IMPARTIAL. 6381-3

Mise à ban

M. J.-Fr. **JAUSSE**, charpentier, met à ban son chantier situé entre les rues du Progrès, Temple-Allemand et de la Fontaine. Défense à tout le monde d'y entrer ou de passer, sous peine de 2 fr. d'amende.
Une surveillance sévère sera exercée et les parents seront rendus responsables pour leurs enfants.
J.-F. JAUSSE.

Publication permise.
La Chaux-de-Fonds, le 4 Mai 1895.
Le Juge de paix,
6159-1 E.-A. BOLLE, not.

IMMEUBLE A VENDRE

A vendre de gré à gré, une maison de construction récente, située Boulevard de la Fontaine, ayant deux étages sur le rez-de-chaussée, sous-sol et pignon.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 5604-2

A VENDRE

pour le prix de 5000 fr., une MAISON couverte en tuiles, avec terrain de dégagement et très grands jardins, située aux environs de la Chaux-de-Fonds et près d'une gare. 5610-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Achat

4414-16*
au comptant de tout MEUBLE bien conservé.
JUNG, rue de la Charrière 19.

Aux parents !

Un petit ménage prendrait en pension un jeune enfant. Soins maternels assurés. — S'adresser chez Mme Porret, rue de la Demoiselle 132, au 1^{er} étage.
A la même adresse, à louer pour le 15 mai une chambre non meublée. 6095

Prime du JOURNAL de GENEVE

Le sixième numéro du **PANORAMA** à paru

Collection de 16 livraisons illustrées. Chaque livraison contiendra 15 photographies. Prix de la livraison, 70 cent. S'adresser à la

Librairie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Les numéros parus sont fournis, sur demande, au même prix.

Un fabricant d'aiguilles

désirerait remettre son fond ou prendrait comme associé un bon mécanicien de la partie, possédant un petit capital. — Ecrire aux initiales **A. M. 6099**, au bureau de l'IMPARTIAL. 6099

Mlle PANISSOD, tailleuse

a transféré son domicile 6409-3
7, RUE DU NORD, 7
Elle se recommande toujours pour de l'ouvrage à la maison ou en journées.

Une maison de toilerie demande comme employé 6437-1

un jeune homme au courant de la branche et des travaux de bureau. — S'adresser par écrit, sous chiffres H. 4113 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Mme Calame, rue du Puits 7, se recommande pour les confections de blouses pour Messieurs, Tailles-blouses et Tabliers pour dames et enfants. Prix très bas. 6442-6

On demande à acheter d'occasion un appareil photographique à main, format 9 x 12 si possible, à magasin, de fabrication soignée et en bon état. — Adresser les offres à M. Ali Monard, Grande-Rue, aux Ponts-Martel. A la même adresse, à vendre une bicyclette St-Georges, caoutchoucs creux, en très bon état. 6438-2

Pâtés froids PATISSERIE RICKLI 7, Rue Neuve 7. 6434-6

Chaud-lait. Tous les jours matin et soir de 5 à 6 heures, chez M. Henri Opplinger, rue Fritz Courvoisier 30. 6435-3

A vendre 70 billes de planches de sapin, sèches et de différentes dimensions; un excellent billard presque neuf, un grand potager neuf. — S'adresser à l'Hôtel du Soleil, au Noirmont. 6397-2

Etude Ch. BARBIER, not. 19, RUE DE LA PAIX 19.

A LOUER de suite ou pour époque à convenir: Progrès 2 et 4. Logements de 2 et 3 pièces de 300 à 480 fr. 5457-8

Bel-Air 9, 9a et 11b. Logements de 2 et 3 pièces de 300 à 480 francs. 5458

Progrès 10. Logement d'une pièce avec cuisine et dépendances pour 200 francs. 5459

Envers 35. Logement d'une pièce pour 220 francs. 5460

Progrès 9b. Logements de 2 et 3 pièces, prix modique. 5461

Terreaux 8. Logements de 2 et 3 pièces. 5462

Terreaux 23. Chambre à 3 fenêtres, au pignon. 5464

Terreaux 12. Logements de trois et quatre pièces. 5465

Industrie 7. Logements de 3 pièces à bas prix. 5466

Balance 6 et 6a. Logements de 2 et 3 pièces de 325 à 600 fr., au gré des amateurs deux logements sur le même palier. 5467

Beau pignon de 2 pièces au quartier de l'Ouest. 5469

Granges 14. Beaux logements de 3 et 4 pièces et dépendances. 5470

Industrie 10. Une cave à bas prix. 5471

Rocher 11. Ensemble ou séparément, 2 logements de 4 pièces. 6402-1

Demoiselle 57. Atelier de 7 fenêtres. 6403-1

Associé. Pour reprendre la suite d'affaires d'une bonne maison d'horlogerie avec ancienne et fidèle clientèle et rendement assuré, un jeune voyageur expérimenté cherche comme associé un visiteur capable, disposant d'un capital d'environ 15.000 fr. — Adresser les offres à M. A. Monnier, avocat, En Ville. 6087

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, Mme Veuve FANNY PERRET met à ban pour toute l'année, le pré qu'elle possède à la rue de l'Envers. Défense est faite d'y pratiquer un chemin, d'y secouer des tapis et d'y déposer des ordures. Les contrevenants seront punis d'une amende de 2 fr. Les parents sont responsables de leurs enfants. V^e FANNY PERRET.

Publication permise: La Chaux-de-Fonds, le 7 mai 1895. Le Juge de Paix, E.-A. BOLLE, not. 6319-2

Avis aux voituriers

Reçu un nouvel envoi de Graisse de Char Qualité supérieure. Prix modéré Se recommande, D. ULLMO. 4059-1 Rue des Terreaux 15.

Imprimerie A. COURVOISIER Place du Marché TÉLÉPHONE PAPETERIE LIBRAIRIE Registres Fournitures de bureau Fournitures d'écoles Sacs d'école Articles de dessin Vitrauphantie Papiers peints Maroquinerie etc. IMPRESSIONS DE LUXE + CARTES DE VISITE Dernières Nouveautés en choix de caractères.

Succursale de la CHARCUTERIE SUISSE 79, rue de la Serre 79

Charcuterie, Comestibles, Conserves de viandes et légumes: Sardines, Thon, Homard, Cornichons, Petits Pois, Flageolets, Haricots, Champignons, Moutarde, etc., etc. Beurre de la Dôle Petits fromages Erguel et Chasseral. — Vins rouges et blancs Neuchâtel. — Vin rouge vieux. Alicant ouvert. Toutes les marchandises sont de première qualité. 5520

Dès ce jour ouverture de la - CUISINE OUVRIÈRE - 69, Rue de la Serre 69.

PENSION, RATION, CANTINE, CAFÉ, Thé, Chocolat, Dîner à la ration à 50 c. Bonne pension bourgeoise à 1 fr. 50. Soupers sur commande. Restauration à toute heure. Bon vin pour emporter, depuis 40 c. le litre. 5310 Se recommande pour des pensionnaires.

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, le sousigné met à ban pour toute l'année, les domaines de la Fontaine, de chez Cappel et du Boulevard du petit Château, qu'il tient à bail de MM. C. Girard-Perreux et C. Girard-Gallet. En conséquence, défense est faite d'y pratiquer des sentiers, d'y étendre des lessives et fouler les herbes et les champs; d'y laisser parcourir du bétail ou des poules, canards, etc., et d'endommager les murs et autres clôtures. Il est aussi expressément défendu d'allumer des feux ou « torréris » dans les pâturages et forêts et d'endommager les arbres. Une surveillance très active sera exercée et toutes les contraventions seront dénoncées sans ménagements. Les parents seront responsables pour leurs enfants. La Chaux-de-Fonds, le 23 Avril 1895. ABRAHAM HIRSCHY. Publication permise. La Chaux-de-Fonds, le 3 Mai 1895. Le Juge de paix, E.-A. BOLLE, notaire. 6106

Monuments funéraires

ALBERT CUSTOR SCULPTEUR-MARBRIER Successeur de J^b-Antoine Custor père — MAISON FONDÉE EN 1851 — Entreprise également de tous les travaux de sculpture et marbrerie pour bâtiments. Albums de dessins, devis et renseignements à disposition. S'adresser, pour la Chaux-de-Fonds et les environs, à M. P.-G. Gentil, rue du Parc 83. 3887

AU MAGASIN F.-A. JACOT-COURVOISIER

Rue du Grenier 5. ÉPICERIE — COMESTIBLES Spécialité de CHARCUTERIE FINE Jambon cru pour malades. Saucisses à la viande et au foie. Côtelettes. Palettes, Filets et Jambonneaux. Choucroute. Saucisses de Francfort FROMAGE DE DESSERT TAPIOCA MANDIOCA avec de très jolies primes. Se recommande 7263-0

Jardins. On demande à faire des jardins de légumes. On se charge de semer. — S'adresser rue de la Chapelle 17, au rez-de-chaussée. 6000

Un nouvel envoi de VÉLOS vient d'arriver Ch. Wermeille

Boulevard de la Citadelle 15 Dépôt des fabriques Jeanperrin frères, fournisseurs de l'Armée française, médaille d'argent, Besançon 1893. Maison justement appréciée par ses articles de 1^{re} qualité et ses prix modérés. 6010 Modèle exposé aux magasins de MM. Tirozzi frères, rue Léopold Robert 21. Solidité Bicyclettes Légèreté Creux, depuis 250 — 350 fr. Pneumatiques, depuis 320 — 360 fr. Extra, depuis 360 — 420 fr.

Avis aux Horlogers, Fabricants, etc.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE — GENÈVE 1896 — Le premier numéro du

Journal Officiel illustré

paraîtra au mois de Mai Les annonces sont reçues à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER Rue Léopold Robert 32 au 1^{er} étage concessionnaire exclusive de la publicité du Journal Officiel de l'Exposition On peut souscrire, dès à présent, à la publicité de tous ou partie des 52 numéros prévus. Messieurs les exposants, négociants, industriels, hôteliers, sont priés de se adresser à l'Agence de publicité LE JOURNAL OFFICIEL



Associé. Un visiteur capable et disposant d'un certain capital pourrait entrer dans une bonne et ancienne maison d'horlogerie comme associé ou intéressé suivant l'importance de l'apport de fonds. — M. A. Monnier, Avocat, en ville, est chargé de recevoir les offres. 5887

Le domicile de Edouard ZEHRE, cordonnier

est transféré dès ce jour 9, RUE DE LA DEMOISELLE 9, au rez-de-chaussée. Il saisit cette occasion pour se recommander à ses amis et connaissances et au public en général 5942

Mineurs et Terrassiers

M. Paul Journot, entrepreneur, aux Bayards, demande 20 ouvriers Mineurs et Terrassiers. 5880

SCIURE

On peut se procurer de la belle sciure par sac et au détail, depuis 10 centimes. S'adresser rue du Premier Mars 11a, au 1^{er} étage. 6050 Se recommande Ed. Scheurer.

Cannage de chaises

M. BOURGEOIS, fabricant de chaises, rue Jaquet-Droz 14 a, annonce à l'honorable public qu'il se charge de toutes les réparations de chaises de tous genres, telles que: Paillages français et cannages. Travail propre et prompt. Prix très modérés. 6385-3

AMEUBLEMENT

E. WYSS, tapissier, Rue de la Serre 8 Beau choix en Bois de lit. Secrétaires, Lavabos, Tables, Literie, Stores, etc. Meubles soignés et garantis. Atelier de réparations. 460-3. Se recommande.

SEJOUR DE CAMPAGNE

Mme Dr SCHNEIDER, à Cerlier (lac de Bière), recommande sa maison aux personnes qui désirent faire un séjour à la campagne. 6336-3 Table soignée. Chambres confortables. Bonnes références.

Imperméabilité garantie Corio Méline GRAISSE la meilleure et la plus économique pour l'entretien et la conservation de la Chaussure. Elle donne à tous les cuirs, qu'ils soient vieux ou nouveaux, une souplesse extraordinaire. A. Courvoisier, fabricant la Chaux-de-Fonds. DÉPÔTS chez: Epicerie Paul Giroud, r. du Doubs 139 Epicerie Ch.-F. Redard, r. du Parc 11. Epicerie A. Bruegel, rue du Temple Alleman 23. Epicerie Gust. Vullième, Terreaux 18. Epicerie Alf. Jaccard, Demoiselle 37. Epicerie Nicolet, rue de la Paix 39. Cordonnerie Nationale, rue Léopold Robert 28 b. Bazar Parisien, rue Léopold Robert 46. Succursale, Place du Marché 2. Epicerie Brandt, rue de la Demoiselle 2. Epicerie Hirsig, rue du Versoix 7. Epicerie Krummenacher, rue du Parc, n° 35, et chez A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Belle occasion

Pour cause de départ, à remettre pour 500 fr. une petite industrie sans concurrence dans le pays et nécessitant très peu de fonds de roulement. 6201-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BUREAU D'AFFAIRES C.-F. Rosset, G. Renaud, av. Le Locle

A remettre de suite ou pour époque à convenir, un bel atelier de polissages et finissages de boîtes, actionné et éclairé par l'électricité et pouvant occuper 15 à 20 ouvriers. Bonne clientèle assurée; facilité de paiement. 1721-13

Apprenti. On cherche à placer comme apprenti matelassier-tapisier un jeune homme de 15 à 16 ans. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6421-3

Une jeune fille intelligente cherche une place de Demoiselle de magasin. — S'adresser rue du Temple Allemand 71, au rez-de-chaussée, à gauche. 6423-3

Un jeune homme de toute moralité et sachant les deux langues, cherche place de commis-magasinier ou autre emploi. 6359-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un remonteur demande des démontages et remontages petites et grandes pièces soignées et bon courant. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6360-5

Un jeune homme de 20 ans, fort et robuste, cherche place dans la hutaïne pour soigner des chevaux ou à défaut pour autre emploi. — S'adresser chez M. William Schorpp, rue de la Demoiselle 89. 6276-2

Commissionnaire. Un garçon de bonne conduite demande à entrer comme commissionnaire dans une grande maison de commerce en Suisse ou en France. — S'adresser à M. HYPOLITE JOSET, aux Convers (Vallon de Saint-Imier.) 6294-2

Cuisinière. Une cuisinière expérimentée cherche une place dans une bonne maison bourgeoise. Entrée de suite. — S'adresser à la Brasserie Tivoli, rue de la Place d'Armes, près de la Gare du Sainglérier. 6298-2

Mécanicien. Un bon mécanicien ayant toujours travaillé dans des fabriques d'ébauches, et qui est parfaitement au courant du travail des fabriques, cherche à se placer dans une bonne maison, de suite ou dans un mois. Bons certificats à disposition. — S'adresser sous initiales J. T. B. 6316, au bureau de l'IMPARTIAL. 6316-2

Sommelière. Une sommière cherche une place dans un café-brasserie pour dans la quinzaine. 6155-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes ou demande place dans un bon atelier ou à défaut pour faire des heures. — S'adresser rue de la Paix n° 69, au 3^{me} étage, à droite. 6148-1

Guillocheur. Un bon guillocheur trouveait de suite de l'occupation. 6443-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Régleuse. Une bonne régleuse pour spirales Breguet trouverait de suite une occupation suivie dans un comptoir de MORTEAU. — Adresser les offres Case postale 3320, Chaux-de-Fonds. 6406-3

Emboîteur. On demande un bon ouvrier emboîteur. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2^{me} étage. 6410-3

Emailleur. On demande un ouvrier émailleur. — S'adresser chez M. A. Bovet-Piaget, Fleurier. 6411-3

Commissionnaire. On demande un jeune homme pour commissionnaire et aider à l'atelier. — S'adresser chez M. Félix Bickart, rue du Progrès 49. 6422-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes argent ainsi qu'une apprentie finisseuse. — S'adresser chez M. Aug. Hirtel, St-Imier. 6405-3

Servante. On demande de suite une fille de confiance. — S'adresser rue du Progrès 2, chez M. Biedermann. 6439-3

On demande de suite une femme d'âge mûr pour tout faire dans un ménage. — S'adresser rue de la Ronde n° 9, au café. 6444-3

Servante. On demande pour St-Imier, de suite ou pour le 1^{er} Juin, une personne sérieuse sachant bien cuisiner et aimant les enfants. Bon gage. — S'adresser à Mlle Sandoz, rue du Parc 1. 6392-3

Deux horlogers pour poser des petits mécanismes, sont demandés chez M. Emile QUARTIER, aux BRENETS. 6293-2

Pivoteur. On demande de suite un ouvrier pivoteur; on donnerait chambre et pension. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6296-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or, connaissant bien le léger. 6297-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Gailloucheur. On demande de suite et pour le Locle, un bon gailloucheur connaissant l'excentrique. — S'adresser chez M. Georges Vuille, rue de la Concorde 49, Locle. 6314-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de 15 à 18 ans pour s'aider au ménage. — S'adresser au restaurant du Bâtiment. Bulles 32. 6275-2

Jeune fille. On demande pour Berne une jeune fille de 15 ou 17 ans pour aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à Mlle Calame, rue du Progrès 17, au 1er étage. 6277-2

Bonne d'enfants ayant bonnes références et causant français est demandée pour la quinzaine. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6278-2

Tournages. On donnerait des tournages de pierres à faire à domicile; on demande aussi un apprenti serrurier. — S'adresser rue Jaquet-Droz 29. 6312-2

Jeune fille. On demande pour un petit ménage, une jeune fille à laquelle on apprendrait la cuisine. On exige de bons certificats. — S'adresser rue du Grenier 12, à l'épicerie. 6313-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie et une assujettie tailleur. — S'adresser rue de la Paix 73, au rez-de-chaussée, à droite. 6315-2

Commissionnaire. On demande de suite un bon commissionnaire âgé de 25 à 30 ans. 6156-2* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrans. On demande une jeune fille connaissant le tournage des plaques de cuivre pour cadrans. Entrée immédiate. Travail suivi. — S'adresser chez M. W. Hummel fils, fournisseurs d'horlogerie, rue Léopold Robert 30. 6157-1

Apprentie. On demande de suite dans un bon atelier de la localité, une jeune fille comme apprentie peintre en cadrons émail; si elle le désire, elle aurait l'occasion d'apprendre les Louis XV, noms et la décoration. 6163-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite ou dans la quinzaine, une bonne polisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une apprentie. — S'adresser à l'atelier P. Matile-Bernhard, rue de la Demoiselle 100. 6169-1

Jeune fille. Un ménage sans enfant demande une jeune fille pour aider au ménage et faire les commissions. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6147-1

Appartement. A louer à un ménage sans enfants un appartement au soleil de trois chambres, corridor et dépendances; part au jardin. — S'adresser rue du Grenier 35, au 2me étage, à droite. 6412-3

Pignon. A remettre un joli pignon de dépendances, deux chambres, cuisine et balance 5, au magasin. 6416-6

Appartement. A louer pour St-Martin prochainement un joli appartement au soleil, de trois pièces, cuisine, dépendances et jardin. Prix, 500 fr. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 6424-3

Pignon. A louer dès le 1er Juin un pignon de une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Doubs No 99. 6425-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée et au soleil, à une personne travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 38, au 3me étage. 6413-3

Chambre. A louer une belle chambre non meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 122, au 1er étage à droite. 6417-3

Chambre. A louer une belle et grande chambre meublée, indépendante et au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre à louer dans une famille honorable, pour Monsieur ou Dame occupés dehors; piano et bibliothèque à disposition. — S'adresser rue du Progrès 15, au 2me étage. 6419-3

Chambre. A remettre de suite une belle chambre meublée, à une ou deux personnes de moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 126, au 2me étage, à gauche. 6426-3

A la même adresse, à vendre un potager avec ses accessoires usagé, mais en bon état.

On offre la couche à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 59, au 3me étage. 6428-3

On offre la couche à deux ou trois hommes de toute moralité. — S'adresser rue de Bel-Air 8, au pignon. 6436-3

Appartement. A louer pour St-Martin prochainement, un appartement de 2 pièces, au soleil levant, jardin, situé rue de la Charrière 30. Prix 345 fr. l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 5608-8

Pignon. A louer pour St-Martin prochainement, un beau pignon, situé rue de la Charrière 18. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 5609-8

Pignon. A louer pour un petit ménage un pignon de deux chambres et cuisine, au soleil et dans une maison moderne, pour de suite ou temps à convenir. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au 1er étage. 6268-5

Appartement. A louer pour St-Martin prochainement, à un petit ménage d'ordre et tranquille, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé Place de l'Ouest et bien au soleil. — S'adresser rue du Parc 32, au 1er étage. 6019-3

Appartements. A remettre de suite rue Fritz Courvoisier 38, des appartements de 2 ou 3 pièces et dépendances. — S'adresser au 1er étage du n° 38. 6013-4

Pignon. A louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre, un beau petit pignon de 3 ou 4 pièces, cuisine et dépendances, situé près de la Place du Marché. 6261-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rez-de-chaussée. A louer pour Saint-Martin ou avant un beau rez-de-chaussée bien exposé au soleil, situé près de la place de l'Ouest. 6263-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer aux environs de la Chaux-de-Fonds un logement bien situé avec grand jardin. 6265-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour fin Mai, un petit logement bien exposé au soleil, situé rue de la Charrière. — S'adr. à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 24. 6302-2

Appartement. A louer un petit appartement à 30 francs par mois, situé rue de l'Envers 14 et pour la St-Martin prochaine. — S'adresser à M. A. Kaufmann, rue du Marché 8. 5590-2

Appartement. A louer, à des personnes de toute moralité, pour St-Martin 1895 ou époque à convenir, dans une maison d'ordre, située dans un quartier agréable, un beau logement bien exposé au soleil, composé de 3 chambres et bout de corridor formant cabinet éclairé par une fenêtre, corridor fermé et dépendances. Lessiverie dans la maison. 6303-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cave. A louer au centre du village une belle et grande cave. 6269-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer de suite ou pour St-Martin le 2me étage de la maison rue de la Demoiselle 61, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 61, au 1er étage. 6285-2

Chambre. A louer à un monsieur travaillant dehors une belle chambre meublée, bien exposée au soleil et située à proximité du Collège industriel. Prix modéré. — S'adresser rue du Doubs n° 63, au rez-de-chaussée. 6267-2

Logement. A louer pour St-Martin 1895 un petit logement d'une chambre et cabinet, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Ronde 26, au premier étage. 6284-2

Cabinet. A louer pour 6 francs un petit cabinet meublé. 6266-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, on prendrait un enfant en pension.

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante au rez-de-chaussée, servant de salon de coiffure ou pour tout autre commerce. Bonne clientèle. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6264-2

Chambre A louer de suite ou pour le 15 mai une belle chambre meublée dans une maison d'ordre. — S'adr. rue de la Serre 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 6283-2

Pignon. A remettre un joli pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Balance 5, au magasin. 5928-2

Local. A louer pour St-Martin 1895 un beau local avec logement et toutes les dépendances pour boucherie-charcuterie ou tout autre commerce. S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 5845-2

Pour le 1er juin petit rez-de-chaussée, au soleil, de deux chambres, cuisine et dépendances. Maison d'ordre. Prix 25 fr. par mois. 5832-5* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logements. A louer de suite ou pour St-Martin 1895 plusieurs beaux logements bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 5665-7*

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée et exposée au soleil. S'adresser à l'épicerie, rue Jaquet-Droz 32. 4912-12*

Logement. A louer de suite, Gibraltar n° 5, au deuxième étage, joli logement au soleil, 2 pièces, cuisine et dépendances, avec ou sans atelier au pignon. — S'adresser à M. A. Spühler-Grosjean, rue de la Demoiselle 29. 2722-28*

Logement. A louer de suite ou pour St-Martin, un logement de trois pièces et alcôve au corridor. S'adresser rue du Parc 20, au rez-de-chaussée. 6184-1

Logement. A remettre pour St-Martin 1895 un logement de trois pièces, bien exposé au soleil, avec toutes les dépendances, cour et lessiverie. — S'adresser rue du Doubs 111, au premier étage. 6186-1

Appartement. A louer de suite un joli petit appartement, bien situé, de deux pièces, cuisine, corridor fermé et dépendances. — Prix 28 fr. par mois, eau comprise. 6188-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rez-de-chaussée. A louer pour St-Georges 1896, un rez-de-chaussée de 4 chambres, corridor et dépendances, cour, buanderie. — S'adresser rue de la Serre 49, au 3me étage, à droite. 6160-1

Appartement. A louer pour St-Martin 1895, un appartement au soleil levant, composé de 3 belles chambres, alcôve, cuisine, corridor et dépendances. Prix 670 fr. par an, eau comprise. — S'adresser au 2me étage, à gauche. 6161-1

Chambre. A louer de suite ou pour le 15 courant, à des personnes d'ordre. 1 jolie chambre bien meublée, indépendante et à 2 fenêtres. — S'adresser rue du Parc 67, au 2me étage, à gauche. 6172-1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 81, au 2me étage, à droite. 6173-1

Chambre. A louer de suite une petite chambre meublée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au second étage. 6174-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à une ou deux personnes de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 84, au rez-de-chaussée, à droite. 6183-1

Chambre. A louer une belle et grande chambre, au soleil et indépendante, avec part à la cuisine, chambre haute et bûcher, si on le désire. — S'adresser rue Léopold Robert 2, au troisième étage. 6182-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au centre du village et dans une maison d'ordre. S'adresser, le soir après 7 heures, chez Mme Robert, rue Jaquet-Droz 9, au rez-de-chaussée. 6186-1

Chambre. A louer une belle et grande chambre non meublée. S'adresser rue de la Paix 83, au premier étage, à droite. 6187-1

On offre à une demoiselle de toute moralité, la couche ainsi que la pension si on le désire. On peut aussi travailler dans la chambre. 6162-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour St-Martin 1895, un logement moderne de 3 pièces, alcôve, lessiverie, cour et jardin, situé rue du Nord 3. — S'adresser au 1er étage, à droite. 5774-1

Logement. A louer pour fin mai, un petit logement bien exposé au soleil, situé rue de la Charrière. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 24. 5775-1

Appartement. A louer de suite si possible ou pour St-Martin prochainement, un appartement moderne composé de 5 chambres et dépendances, situé rue Léopold Robert 70, au 2me étage. — S'adresser pour traiter à M. Jules Perrenoud-Pellaton, rue D. JeanRichard 17. 5746-1

Chambre. A louer de suite une grande chambre indépendante et non meublée, à 2 fenêtres et au soleil; se trouvant au premier étage, elle pourrait aisément être utilisée pour bureau. — S'adresser rue St-Pierre 6, au 1er étage. 5780-1

On demande à louer pour St-Martin de 2 pièces, à défaut de 3 pièces, pour un ménage sans enfants. — S'adresser chez M. Droz-Vincent, café du Commerce, rue Léopold Robert 32a. 5449-3

Deux dames solvables et de toute moralité demandent à louer pour St-Martin 1895, dans une maison d'ordre et au soleil levant, un petit appartement de 2 pièces, situé à proximité de l'Hôtel-des-Postes. On pourrait aussi s'entendre avec une personne ne désirant d'un appartement n'occuper qu'une pièce pour bureau ou comptoir. — Adresser les offres par écrit avec prix, sous initiales T. E. 6389, au bureau de l'IMPARTIAL. 6389-3

Un jeune commerçant allemand, cherche chambre et pension dans une bonne famille française. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6295-2

Une fille demande à louer pour quelque temps une belle CHAMBRE meublée. 6287-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour St-Martin 1895 ou plus tôt, un magasin bien situé ou un logement au rez-de-chaussée, propre à en établir un, si possible à l'angle d'une rue. 5918-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un COFFRE-FORT et une LANTERNE pour montres. — Adresser les offres, case 358. 6420-1*

On demande à acheter une table de bureau ou un bureau, ainsi qu'une lanterne pour montres, le tout en très bon état. — Adresser les offres, sous chiffres T. S. 6429, au bureau de l'IMPARTIAL. 6429-3

On demande à acheter un établi de graveurs à 3 ou 4 places, ainsi que des claires. 6391-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une MALLE de voyage en bon état. 6323-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un ANE valide avec son char et son collier. — S'adresser à M. Jean Burri, aux Joux-Dessus. 6324-2

A vendre un lit complet crin végétal, un canapé et une charrette. — S'adresser à M. Emile Hari, rue du Collège 8. A la même adresse, on se recommande pour le remontage de literie. 6431-3

A vendre un régulateur de comptoir, un tour à arrondir avec roue en fer, un établi portatif, un lit, table etc. — S'adresser à M. P. Matile-Bernhard, rue de la Demoiselle 100. 6414-3

A vendre des outils d'emboîteur. A la même adresse on demande un apprenti repasseuse en linge. — S'adresser rue de la Paix 5, au rez-de-chaussée, à droite. 6356-3

A vendre une bicyclette caoutchoucs creux, très peu usagée. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au 1er étage. 6357-3

A vendre une poussette en bon état. — S'adresser rue du Progrès 69, au 2me étage. 6358-3

A vendre deux grives musiciennes fortes chanteuses. — S'adresser rue de la Serre 32, au pignon. 6346-3

A vendre d'occasion une belle et grande glace, cadre noyer ciré et poli, avec fronton, grandeur 140 cm. sur 83 cm. ainsi qu'une lampe à suspension. — S'adresser au magasin rue du Versoix n° 9. 6347-3

A vendre 1 lit complet, neuf, à 2 places (60 fr.); 1 outillage complet de tailleur (30 fr.); 6 chaises, bois dur, fr. 3.50 pièce, 1 beau lapidaire pour vis avec sa roue (50 fr.), des tables carrées et rondes, 2 lavabos, 1 tour de polisseuse avec établi et roue couvert en zinc (25 fr.). S'adresser rue des Terreaux 17, au premier étage. 6288-2

A vendre une bicyclette avec caoutchouc creux. — S'adresser rue du Nord 163, au rez-de-chaussée, à droite. 6306-2

A vendre à très bas prix, un tricyclé en bon état, ainsi qu'une volière. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 31, au rez-de-chaussée, à droite. 6307-2

A vendre un lit, une table en sapin, une table de nuit, quatre tabourets, le tout en bon état; plus 30 paires de crosses de 2 m. 70 de long, trois seaux pour lessiveuses, le tout neuf. — S'adresser à Mme Monhardt, rue du Temple-Allemand 107, au sous-sol. 6308-2

A vendre une superbe bicyclette anglaise, pneumatique Dunlop, modèle 1895, sortant de fabrique. Prix exceptionnel. Machine garantie. — S'adresser Bel-Air 6 a, au 2me étage, à gauche. 6286-2

A vendre d'occasion un lit complet neuf et plusieurs potagers usagés et à bas prix. — S'adresser à l'épicerie N. Bloch, rue du Marché. 6322-2

A vendre un burin-fixe, un banc rembourré et un chronomètre de marine bien conservé. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 2me étage, à gauche. 5914-2

A vendre une belle balance pour l'or. Prix modique. 5652-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à très bas prix, un établi avec montant et tiroir, une plaque à marbrer, une petite enclume, un étai américain et un petit étai à main. — S'adresser rue des Granges 6, au 1er étage, à gauche. 6205-2

A vendre à bas prix un burin-fixe pour sertisseur (remis à neuf complètement), une petite perceuse avec pince anglaise et pince américaine, un renvoi à deux poulies, des plaques à sortir, une petite machine à couper les châtons, une zither-harpe avec méthode; à vendre ou à échanger une grande couleuse contre une petite. — S'adresser à M. Eugène Borel, mécanicien, rue du Progrès 93a. 6220-2

Bicyclette. A vendre, faute d'emploi, une bicyclette avec tous les accessoires. Prix, 90 fr. S'adresser rue de la Serre 83, au second étage, à gauche. 6198-2

Aux doreurs! A vendre un atelier de dorages, en très bon état. — S'adresser rue de la Serre 69. 6164-1

A vendre un beau lit neuf, bois poli et ciré et un lit usagé avec matelas. — S'adresser rue des Fleurs 2, au 2me étage. 6168-1

A vendre une machine à régler peu usagée. — S'adresser sous G. H. 732 Poste Restante, Chaux-de-Fonds. 6180-1

Bicyclette. pneumatique à vendre, ainsi qu'une balance Grabhorn grand modèle. Occasion exceptionnelle. — S'adresser chez M. F. Tissot rue du Parc No 69. 6179-1

A vendre de suite un lit complet bien conservé, ainsi qu'un outillage de polisseuse et un établi de finisseuse. — S'adresser rue du Parc 89, au 2me étage à gauche. 6175-1

A vendre 2 grands pupitres noirs, 1 grande lanterne pour montre, 1 grande volière en bois dur, (forme maison), 1 estrade vernie pour fleurs, 1 table ronde, dessus en marbre et pied en fonte, 1 casier pour cartons d'ouvrage. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5628-1

 Une jeune chienne, manteau noir, poitrine blanche, s'est rendue rue de la Demoiselle 58. — Prière à la personne à laquelle elle appartient, de venir la réclamer aux conditions d'usage. 6240-2

Trouvé dans la forêt un carnet et un acte d'origine. — Les réclamer rue de la Ronde 22, au magasin. 6446-3

Monsieur Antoine Erny père, Monsieur et Madame Jean Erny et leurs enfants, Monsieur Alois Messmer et sa famille, Monsieur et Madame Antoine Erny-Meier, Monsieur et Madame Charles Morawetz et leurs enfants, Wilhelm et Antoinette Gugelmann, ainsi que les familles Erny, Kaufmann, Schreiner et Rickli, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente,

Madame Maria-Barbara ERNY née Kaufmann que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 8 h. du soir, à l'âge de 74 ans, après une longue et douloureuse maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 mai 1895. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 12 courant, à 1 h. après midi. — Départ à midi 1/4. Domicile mortuaire, Boulevard des Crêts 15. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6445-3

Monsieur et Madame Ulysse Jeanjaquet et leurs enfants, Ernest, Adeline, Albert et René, ainsi que les familles Jeanjaquet, Mäder, Sunier, Flukiger, Mathey, Aguet et Rollier, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Arthur-Emile leur cher et bien-aimé fils, petit-fils, neveu et cousin, que Dieu a retiré à Lui mercredi, à l'âge de 12 ans 11 mois, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1895. L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 11 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 49. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6349-1

Les membres des sociétés suivantes **Fraternelle de prévoyance, Mutuelle, Fraternité, Syndicat des faiseurs de pendents, Société de tir La Campagne, l'Intimité** sont priés d'assister samedi 11 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de **Arthur-Emile Jeanjaquet**, fils de leur collègue. 6415-2

Die Mitglieder der Gesellschaft **Frohsinn** sind ersucht an der am Freitag Nachmittags 1 Uhr stattfindenden Beerdigung des Herrn **Karl Seifert** teilzunehmen. Trauerhaus: Spital. 6433-1 **Der Vorstand.**

Die Mitglieder und Freunde des **Allgemeinen Arbeiter-Vereins** werden ersucht am Begräbnis unseres am 7. Mai Nachmittags 2 Uhr verstorbenen Mitgliedes, **Karl Seifert**, teilzunehmen. Dasselbe findet am 10. Mai Nachmittags 1 Uhr vom Hospital aus statt. 6339-1 **Der Vorstand.**

Pourquoi pleurer mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur. Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Jules Schneider-Reuche et leurs enfants, ainsi que leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

Armand-Gaston que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 7 mois, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 mai 1895. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 11 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue de l'Envers 20. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6440-2

Les membres des Sociétés la **Paternelle** et la **Prévoyante** sont priés d'assister samedi 11 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Armand-Gaston Schneider**, fils de M. Jules Schneider, leur collègue. 6441-2

Monsieur et Madame J. Mamie-Rougnon et leurs enfants, ainsi que les familles Mamie et Rougnon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère enfant

Marguerite que Dieu a rappelée à Lui mercredi, à 7 heures du soir, à l'âge de 5 1/2 mois, après une courte mais pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 mai 1895. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6427-1

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu et j'ai mis mon espoir en sa parole. Ps. CXXX, 5.

Mademoiselle Cécile Etienne, à Mottier, Madame et Monsieur Georges Grandjean-Etienne et leurs enfants, Monsieur G.-S. Bernard et ses enfants, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Afanassiev-Delvaux et leur famille, à St-Petersbourg, les familles Delvaux, à la Chaux-de-Fonds et Hanoï, les enfants de feu Ulysse Etienne, à Cochabamba, La Chaux-de-Fonds et Villaret, ainsi que les familles Humbert, Perret et Chatelain, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie ETIENNE leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 68me année, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1895. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 10 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6360-1

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Matthieu XIX, 14.

Monsieur et Madame Adolphe Schneberger-JeanRichard et leurs enfants, Rosine, Françoise, Arnold, Rose et Clara, ainsi que les familles Schneberger, Gustet, Allenbach, Tomi, Calame, JeanFavre, Kappeler, Stucky et Christen, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, petite-fille, cousine et parente,

Marie-Adrienne SCHNEBERGER que Dieu a rappelée à Lui mercredi, à 3 1/2 heures du matin, à l'âge de 9 mois, après une courte mais cruelle maladie. La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1895. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 10 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Puits 18, Chaux-de-Fonds. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6366-1

Adieu mes chers parents et amis. Pourquoi pleurer mes bien-aimés Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur.

Monsieur et Madame Ulysse Jeanjaquet et leurs enfants, Ernest, Adeline, Albert et René, ainsi que les familles Jeanjaquet, Mäder, Sunier, Flukiger, Mathey, Aguet et Rollier, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Arthur-Emile leur cher et bien-aimé fils, petit-fils, neveu et cousin, que Dieu a retiré à Lui mercredi, à l'âge de 12 ans 11 mois, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1895. L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 11 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire,

J. GAEHLER
CHEMISES
 pour
VÉLOCIPÉDISTES
CAMISOLES
CALEÇONS
 10 PLACE NEUVE 10

Société de gymnastique d'Hommes
COURSE DU PRINTEMPS
 Assemblée des participants **Vendredi 10 mai**, au local. H-1703-c 6391-1

Emprunt
 On demande à emprunter une somme de **16,000 francs** contre Ire hypothèque sur un domaine situé aux environs de la Chaux-de-Fonds. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 6271-2

AVIS
 J'ai l'honneur d'annoncer aux Sociétés et à l'honorable public, que je me charge de Courses, Convocations et Commissions. Travail de confiance et prix modérés. 6401-3
 Se recommande, **Emile THIÉBAUD**, Rue du Temple-Allemand 103

PENSION
 Pension destinée spécialement aux personnes âgées, désirant changer d'air et jouir du repos. Vie de famille, soins assidus. Bon air. Prix, depuis 1 fr. par jour. — S'adresser pour renseignements à **M. PAREL**, pasteur, Môtiers (Val-de-Travers). 6181-10

CHANGEMENT DE DOMICILE
 Le domicile de **M. Amédée ALBERTONE** Gypseur-peintre 6292-2 est transféré dès ce jour 45 — RUE DU PARC — 45
 Il se recommande à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires, pour tous les travaux concernant sa profession. Atelier et entrepôt, rue de Bel-Air 9.

Pension nouvelle
 chez **Mme ERARD, Rocher 11**
 On demande quelques pensionnaires solvables. A la même adresse, à vendre une machine à régier, neuve. 6290-2

Il n'y en aura pas pour chacun ainsi hâtez-vous de profiter de la grande liquidation **au prix coûtant** de tous les chapeaux en paille pour hommes et enfants.

Modes
 Chapeaux garnis et non-garnis pour dames et fillettes.
 Fleurs - Rubans - Fournitures.
 AU 7833-38
Grand Bazar du Panier Fleuri

Montres. On demande à acheter des montres genre anglais, argent lépines 19 lig., couronnes plaqué or, 3/4 platines, ancre Breguet, qualité bon courant. — Adresser les offres avec prix sous **J. B.**, Poste restante. 6270-2

J. GAEHLER
 Beau et complet assortiment de **Jupons** confectionnés. **JUPONS BLANCS**
 10 PLACE NEUVE 10

ACHAT DE MONTRES
 Maison viennoise d'horlogerie en gros achète au comptant des montres or et argent, genre Autriche, pour dames et messieurs. 6145-2
M. Alexandre ENGEL, rue Léopold Robert 76.

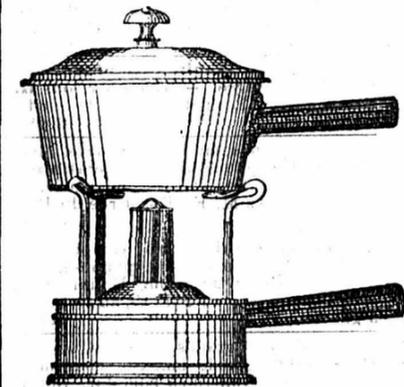
HOTEL DE COMMUNE
aux Geneveys-sur-Coffrane
 (VAL-DE-RUZ).
 Cet établissement avantageusement connu est desservi dès le 23 avril 1895 par le soussigné qui fera tout son possible pour satisfaire la clientèle. Excellent et salubre séjour d'été. Prix modiques de bonnes chambres et pension. Location de chevaux et voitures pour promenades dans les environs. Bonnes écuries. Consommations de premier choix. Repas, Banquets sur commande. 5937-3
Ch. ROBERT-PERRIN.

Cours de Coupe et de Couture
 pour Robes de dames et d'enfants **destiné aux Tailleuses et aux Jeunes Filles**
 Seule méthode américaine diplômée. Toute personne y prenant part, même si elle n'avait aucune connaissance de l'état de tailleuse, saura à la fin du cours, sous garantie expresse, confectionner elle-même ses costumes d'après une coupe tout à fait irréprochable. — Durée du cours 15 jours. 6430-5
 Les inscriptions s'ont reçues chez **Mlle Anna SEEBERGER**, rue du Parc 19, au premier étage.

J. GAEHLER
Chapeaux
 Chapeaux toile et capelines pour enfants. Excellente qualité et grand choix de **Gants de peau**. Gants mousquetaires haute nouveauté. **JUPONS** en tous genres. **TABLIERS**. 4479-29*
BRODERIES
 Dentelles, Gants, etc.
Sous-vêtements
 Articles pour Enfants
 10 PLACE NEUVE, 10

Les Coupe-jaune sont arrivés. FRANDELLE H-1709-c 6341-1

Vu ma nouvelle installation et ayant fait d'importants achats



Je préviens ma nombreuse clientèle et le public en général que l'on trouvera dans mon magasin un assortiment des plus complets d'Articles de ménage en Ferblanterie, Zinguerie, Polis et Vernis, Fer battu, étamé et émaillé, Broserie, Porcelaine, Faïence, Poterie ordinaire, Cristaux, Verrerie, Services de table métal anglais. Un choix des plus beaux en Lampes à suspension et à pied, derniers dessins. — La maison recommande également des **Couleuses** et **Caisnes à cendres** pour la solidité, la bienfaisance et le bon marché. 6432-1*
Fabrication et Réparations d'Ustensiles de Ménage.

L.-A. CHALIER
 3, Rue du Marché 3.

Restaurant de GIBRALTAR
DIMANCHE et LUNDI
Straff - Straff
 6330-3 Se recommande **Ch. Stettler.**

Fontainier
M. SCHEURER, rue Jaquet-Droz 10, Chaux-de-Fonds, se recommande pour tous les travaux d'installation d'eau. Prompte exécution. Prix réduits. 6206-29
Etude J. CUCHE, D^r en Droit
 26, Rue Léopold Robert 26.

A vendre, de gré à gré, un 6047-3
Immeuble
 bien entretenu avec beaux terrains de dégagement, pouvant être utilisés pour de nouvelles constructions, situés dans un quartier prospère de la localité. Facilités de paiement. Revenu assuré.
 On demande à acheter des 5938
Actions du Crédit Mutuel
 de la Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres Hôtel des Postes, Case 72.

Tailleuse
 Une bonne tailleuse se recommande aux dames de la localité pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. — S'adresser chez **M. Traub**, rue Jaquet Droz 56. 5907

Tailleuse pour Messieurs
 Mlle PRÉTOT, rue de la Demoiselle 56, se recommande au public pour tout ce qui concerne sa profession. Façon d'habillements garantis et soignés, de 20 à 24 fr. Pantalons et gilets, 9 fr. Dégraissages et rhabillages propres. 6167-1

CHAPEAUX de PAILLE
 pour bébés, cadets et hommes.
 Immense choix de **CHAPEAUX garnis pour dames et fillettes**, depuis l'ordinaire au plus riche.
 Tous les articles d'été sont au grand complet.
 Camisoles pour dames, dep. 40 c.
 Bas noirs pour dames, » 45 c.
 Chaussettes pour messieurs » 45 c.
 Gants, noir et couleurs » 30 c.
 Gants, fil perse » 60 c.
 Tabliers, Jupons, Robettes, Capotes et Chapeaux en toile
 Dentelles et rubans pour robes.
 AU 1640-234
BAZAR NEUCHÂTELOIS
 Corsets - MODES - Mercerie

A LOUER
 Pour cause imprévue, à remettre un petit Magasin, dès maintenant au 11 novembre 1895, soit pour débarras ou autrement. 5181-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Robes & Confections
 Mlles **BOURQUIN**, tailleuses, rue de la Demoiselle 13, se recommandent pour tout ce qui concerne leur profession, soit en journées, soit à la maison. — **Ouvrage soigné, prix modérés.** 6318-2

TUF
 M. PAUL LIGIER, au Theusseret près Goumois, avise le public qui pourrait être intéressé, qu'il est à même de fournir du tuf d'une qualité exceptionnelle, scié sur commande et rendu en gare du Régional de Saignelégier-Chaux-de-Fonds. Le prix en serait fixé au mètre cube, selon les dimensions demandées.
 Il pourrait aussi disposer d'une certaine quantité de beaux déchets pour ornementation de jardins. 6398-3

Appareil photographique
 est demandé à acheter de rencontre. Indiquer objectif, grandeur des plaques et prix. — S'adresser sous chiffres **A. G. 31**, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 6400-3

RIDEAUX
 sont lavés, blanchis et teints en **Crème solide** au soleil et au lavage à l'Établissement de teinture et nettoyage chimique, E^t **BAYER**, 21, Rue du Collège. — Prompte livraison. Prix très bas. 6031-48

Cession de titre hypothécaire
 A vendre un titre hypothécaire de **30,000 fr.**, garanti par une hypothèque en premier rang, de tout repos. S'adresser à l'Étude de **MM. G. Leuba**, avocat et **Ch.-E. Gallandre**, notaire, rue du Parc 50. 5912-1

CONFITURES
Sirops assortis
 Se recommande 6317-2
Veuve BONNY, rue du Pont 17.

Couturière
 Une bonne couturière, nouvellement établie, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession.
Pantalons pour hommes et Habilllements de petits garçons.
 S'adresser rue des Fleurs 16, au 3me étage. 6301-1

Madame Chevalier-Bandelier
SAGE-FEMME
Rue du Nord 174
 se recommande aux dames de la localité et des environs. 6311-2

A louer
 de suite ou pour époque à convenir :
 Un beau magasin avec appartement et dépendances. L'agencement du magasin serait à vendre à un prix modéré.
 Un appartement au 1er étage, de trois pièces avec balcon.
 Cour à l'usage des locataires.
 Une pension étant installée dans la maison, l'un ou l'autre des preneurs s'assurerait un joli revenu en continuant à recevoir des pensionnaires.
 Maison moderne et située à proximité de la Gare. 6396-4
 Pour tous renseignements, s'adresser à **M. P.-G. Gentil**, gérant, rue du Parc 83.

On cherche à louer
 pour St-Martin 1895, un logement de 3 ou 4 pièces et dépendances, avec jouissance d'un jardin. — S'adresser sous initiales **L. D. 6399**, au bureau de l'IMPARTIAL. 6399-3

Hôtel ARMAND PERRETTE
Auvernier
 TOUS LES JOURS 6140-4
Bonne Friture

TERMINAGES. Un horloger, capable et expérimenté, entreprendrait des terminages de montres petites ou grandes, simples ou compliquées, soit démontages, remontages et terminages au complet. Bonnes références. Travail garanti et régulier. Prix modérés. 6272-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CRISTAUX
 en meilleure marque. Services gravés et taillés. Verres à vin, à liqueur, à champagne. Carafons, Coupes à fruits, Sucreries, Compôtiers, Lanternes-veilleuses, Vases à fleurs, etc.
 Se recommande,
J. Thurnheer
1, Rue du Putts, 1

EMPRUNT. Des personnes solvables, établies, désirant emprunter **1000 fr.** Bons intérêts. — Adresser les offres sous **X. Y 20**, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 6310-2

Pension. Il y aurait encore quelques pensionnaires. — S'adresser rue de la Serre 57, au 1er étage. 6309-2

J. GAEHLER
 Grand choix de **RIDEAUX**
 encadrés et à la pièce.
 10 PLACE NEUVE 10

Mise au concours
 La Commune de la Chaux-de-Fonds met au concours les travaux de creusement et de bétonnage du Nouveau canal collecteur, pour le tronçon compris entre la rue de la Balance et la rue Jardinière, soit une longueur de 685 mètres.
 Les soumissions devront être envoyées sous pli cacheté, avec la suscription : « Soumission pour le Canal collecteur », d'ici au **samedi 18** courant à midi, au Bureau des Travaux publics, où les intéressés pourront prendre connaissance des plans et du cahier des charges. 6408-3
Conseil Communal.

Apprenti de Banque
 La Banque Fédérale (S. a.), à la Chaux-de-Fonds, recevrait en qualité d'apprenti un jeune homme ayant reçu une bonne instruction et une bonne éducation. 6407-3

Changement de domicile
 A partir d'aujourd'hui, l'Atelier de rhabillages de 6404-3
M. LÉOPOLD SENGSTAG
 sera transféré
7. RUE DANIEL JEANRICHARD, 7
 au 1er étage.
 (Entrée par derrière la maison).

Lait de la Chaux-d'Abel
 Un laitier fournissant du bon lait cherche des pratiques. — S'adresser rue de la Serre 96, à la Cuisine Italienne. 6299-2

SURROGAT DE CAFÉ
HUNZIKER
 reconnu le meilleur, remplace avantageusement toutes les chicorées et produits analogues. 685-24
En vente partout.

Attention !!!
 On désire placer un garçon de 15 ans dans une honnête famille où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On prendrait un garçon de même âge en échange. Bonnes références. — Ecrire à **M. Jos. Herzog-Ursprung**, rue Dornach 122, Bâle. 6215

Propriété à vendre
 A vendre une propriété avec jardin, verger et vigne d'une contenance de huit ouvriers et demi.
 S'adresser chez **M. E. Lamprecht**, rue du Trésor 2, Neuchâtel. 6113

Pour cause de décès 6274-6
à vendre
 de gré à gré, dans une localité industrielle des mieux situées du Val-de-Ruz, ayant une gare de chemin de fer, un beau domaine peu morcelé de 30 à 60 poses suivant convenance, avec maisons sus-assises, logements, belles et grandes dépendances rurales entièrement modernes. Facilités de paiement.
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

J. GAEHLER
CORSETS
 10 PLACE NEUVE 10